

CINQUIEME PARTIE : DE L'ETHIQUE APPLIQUEE AU 21° SIECLE

Chapitre 12 : de l'éthique théorique à l'éthique appliquée

Avant-propos

Nous allons reprendre les trois concepts définis dans la partie précédente à la fin de ce chapitre.

Introduction

La notion d'éthique en philosophie est attachée à plusieurs sens, plusieurs définitions, qui au cours des âges, ne signifient pas la même chose, ne relèvent pas des mêmes modalités, et, finalement, n'ont pas grand chose à voir les unes avec les autres.

Pourtant, à travers ces définitions, nous pouvons néanmoins pressentir une intention commune, qui se définit surtout par ce qui n'est pas exprimé par toutes ces définitions.

D'Aristote* : Une partie de la philosophie étudie les fondements de la morale : ainsi Aristote vit cette philosophie sous deux idéologies : religieuse et politique : la première lui donne à penser qu'il existe trois sortes d'âmes : humaine, animale et végétale. La seconde, dans la cité grecque, l'amène à vivre en tant que « privilégié » dans une société « élitiste » reposant sur l'exploitation d'esclaves et où l'idée sous-jacente de « racisme », bien que non exprimé en ces termes, vient pré-conditionner sa pensée.

Aussi, nous retiendrons que la « catégorisation de l'éthique » est une part de la philosophie, attachée à la morale. Si c'est la référence morale que vont garder les siècles, seul Spinoza reprendra le terme d'éthique en ses fondements, pour en extirper les dogmes moralisateurs, et s'évertuer à donner de l'Éthique, une vision conceptuelle, qui, en son essence, ouvre à la connaissance.

*Contexte : -V^e siècle : Cités grecques : époque précédent de peu les événements Esther où en étant même contemporain.

A Spinoza* : qui dans son *Ethique*, livre de sa vie, rédigé en quarante années, vient proposer une lecture « selon la méthode géométrique » du concept. Sa lecture vient encore, en s'enracinant dans le Judaïsme et toute la philosophie juive et pensée juive du Moyen-âge, s'opposer presque dialectiquement à celle-ci, au regard des avancées de la science moderne : Gallilée vient de démontrer la circulation des planètes autour du Soleil avec ces nouveaux télescopes. Spinoza, fabriquant de verres pour lunettes, viendra, donc, former une synthèse qui, séparant l'ancienne vision du Judaïsme de ses constructions ésotériques, viendra s'enquérir des avancées scientifiques pour créer un objet ouvert, qui inscrit la séparation épistémologique entre philosophie et religion.

*Contexte : XVII^e siècle à Amsterdam : Spinoza est contemporain de Grotius, de Manassé Ben Israël, de Rembrandt et surtout vit à Amsterdam dans une des premières Républiques tolérante et respectueuse de plus de 70 cultes.

Locke¹, vient avec lui et son essai sur la Tolérance, poser le second pilier de ce qui formera l'armature de toute l'école philosophique intitulée « les Lumières » qui, formée au siècle suivant, émaneront des lectures principales de ces deux auteurs, chez Voltaire, Montesquieu et tant d'autres jusqu'à Mendelshon.

Aujourd'hui : Spinoza aujourd'hui, du Judaïsme à la biogénéétique, et de l'histoire de la philosophie aux sciences de l'éducation, résonne de manière active, dans de nombreux domaines scientifiques et philosophiques. Nous avons cité le chercheur américain Damasio² qui, au-delà du lien effectif avec Spinoza, propose d'étudier l'impact aujourd'hui de la pensée de Spinoza. De nombreux autres chercheurs puisent à Spinoza, comme des physiciens puisent aux Cantiques des Cantiques³.

Il faut comprendre tout d'abord que, sa « séparation » toute relative du judaïsme traditionnel n'est en fait que relative qu'à la puissance de l'ésotérisme à l'époque, chez Luria par exemple, en ce que la pensée juive a élaboré de complexe et qui, à l'égal de Spinoza, est encore très intéressant aujourd'hui.

Dans le travail de Spinoza, en soi, il n'est pas de négation de la pensée juive médiévale, mais, dans une autre langue, de la formation d'une coupure épistémologique qui la sépare de l'ésotérisme pour l'ancrer dans la philosophie. Dans ce mouvement, paradoxalement, Spinoza rend à cet ésotérisme la place importante en tant qu'il en pose la primauté, et s'en détache, pour lui laisser sa spécificité.

¹ Locke «**Lettres sur la tolérance**», éditions Garnier-Flammarion, n° 686, 1992.

² A. Damasio «**Spinoza avait raison : Joie et tristesse, le cerveau des émotions** », Odile Jacob, 2005.

³ «**Le cantiques des cantiques** » Sven Ortolini et Jean-Pierre Pharabod, éditions Le livre de Poche, n°4066, biblio-essais : ce livre expose tous les ingrédients de la Nouvelle physique au XX^e.

Or, ces deux pensées aujourd'hui ne sont pas contradictoires : il est surprenant à l'étude de voir que l'une englobe l'autre et réciproquement. Naissent ainsi, en Judaïsme, entre le XVI^e et XVII^e siècles, deux systèmes de pensées qui, si nous les approchons sérieusement, au regard de l'histoire du Judaïsme, peuvent s'inscrire dans les deux hypothèses de résolution qu'offre le Livre d'Esther.

La thèse de cet essai tendra à démontrer la boucle historique et philosophique qui existe entre ces deux moments. La version « divine » d'Esther se développant jusque dans l'ésotérisme de la pensée juive médiévale : la cabbale . La version « humaine » d'Esther se développant dans la philosophie de Spinoza.

Exprimée ainsi, nous n'avons fait que résumer très grossièrement, ce qu'une étude approfondie prochainement permettra de préciser et de développer.

Ainsi d'Aristote à Spinoza , peu de choses en commun si ce n'est, au travers de la langue, l'emploi du même vocable pour travailler une notion apparemment identique mais , à l'étude , différente⁴.

L'inscription de Spinoza au XVII^e siècle, ouvre justement cette distinction entre une forme de philosophie scolastique qui sera repris dans le champ des études « catholiques », toute baignée de théorie, et une forme de **philosophie pratique**, qui des « Lumières » aux applications scientifiques du XIX^e et XX^e siècle, va s'inscrire dans la « catégorie » ouverte par Spinoza : c'est à dire une pensée en action, libre, s'arrachant aux dogmes et développant, dans la déontologie d'une recherche authentique, des concepts tant théoriques que pratiques : c'est ici que Spinoza n'aura jamais quitter le Judaïsme. Son éthique tend à une praxis : elle ose le lien prophétique entre une vision du monde où ___ se conceptualise au regard des avancées géométriques et mathématiques, pour en tirer les conséquences au sein de la vie terrestre : si la langue de Spinoza par contre, ne s'apparente pas à celle des prophètes, c'est encore justement parce qu'elle inaugure deux autres rapports :

- en quittant la sphère « officielle » du « religieux » pour la philosophie, Spinoza s'inscrit dans **la volonté de démontrer presque scientifiquement la valeur de sa recherche** : aussi, la syntaxe comme le vocabulaire de sa philosophie va prendre aux sciences de l'époque, et se couper des tenants et aboutissants référentiels au Judaïsme : en ceci , Spinoza « quitte » le Judaïsme : il faut bien savoir qu'il aura pourtant écrit une grammaire du Judaïsme qui fait encore école aujourd'hui
- En ne s'adressant pas à la forme populaire qui à l'époque aurait pu prendre la forme d'un tribun politique, Spinoza entre en écriture cependant intime , court-circuitant le temps qui, de la parole du prophète à sa mise à l'écrit, constitue le temps d'incorporation de cette parole.

Spinoza va transposer ce temps au sein de son écriture même : **l'éthique va ainsi s'adresser à tous, même au non-philosophe pour se poser comme une démarche personnelle que tout homme est susceptible de faire**, et la force de Spinoza est encore d'arracher tous les voiles qui viennent dans les rhétoriques rendre énigmatique les écrits : Spinoza travaille la lumière à la lumière de son expérimentation personnelle et singulière, intime, pour en chercher le point d'universalité. Dans cette démarche, il inaugure toute une littérature, un mouvement de conscience et de pensée qui tend à s'associer à tout le mouvement de Libre-Pensée : mouvement qui dès cette époque commence à quitter les modes corporatifs pour se développer en associations opératoires : de la Franc-maçonnerie aux libertins. Tendu entre ce mode expérimental et son inscription la plus commune, Spinoza révèle encore une pensée originale dans son affrontement à toute une problématique ignorée ou censurée. C'est ainsi qu'avec Simon, il sera un des premiers lectures critiques de la Bible, de la Thora, et un des commentateurs les plus « décapants », voire adéquat.

Ainsi , nous pouvons comprendre combien il n'est rien de commun dans l' Ethique, avec la démarche moraliste et scolastique d'Aristote, basée qui plus est sur une organisation sociale qui la contredit.

Spinoza à Amsterdam, ville déjà en avance de deux siècle sur Paris, réajuste l' Ethique à son Temps, aux valeurs philosophiques et sociales qui, depuis la Grèce antique ont évoluées.

⁴ Voire la citation de Spinoza à propos d'Aristote in Spinoza , œuvres complètes.

Et son éthique, plus loin que de simplement réajuster cette notion, en fonde une autre définition, lumineuse en son acceptation scientifique, en ce qu'elle nous fournit le point de séparation paradigmatique entre philosophie et religion, conviction et démonstration.

Spinoza sera censuré : ou plutôt, il ne sera pas lu immédiatement sauf par ses proches.

Il faudra du temps avant que la « morale » catholique en vienne à accepter la possibilité d'une pensée autre qui vienne l'englober, la dépasser au sein même d'un mouvement qui tout en se séparant du Judaïsme, en reste l'interlocuteur privilégié. D'où la définition ambiguë de nos jours où **éthique** est souvent confondue avec morale : c'est l'usage catholique du mot éthique, comme du mot laïc, qui sont venus se substituer à leurs définitions originales : ainsi Spinoza a été accusé d'être un athée immoral : ce qui est faux.

Ce qui, à la lecture de son œuvre révèle l'incapacité à lire et à comprendre des catholiques, la conceptualisation qu'opère Spinoza.

Spinoza tout en étant censuré par l'Église, sera néanmoins relu au cours des siècles au sein des écoles philosophiques pour, au vingtième siècle, et peut être après la Shoah, être compris dans le sens où les outils étaient désormais acquis pour entendre et travailler l'œuvre de Spinoza, au regard de sa pensée, et au regard de l'évolution de la pensée au 20^e siècle : c'est Gilles Deleuze⁵, historien de la philosophie qui viendra en donner une lecture magistrale tant celle-ci laisse résonner Spinoza au cœur du 20^e siècle. Après Freud et après Marx. Depuis, des penseurs comme Ouaknin⁶ et de nombreux cercles Spinozistes vont s'ouvrir de par le monde pour tenter d'approcher la force de l'Éthique et son inscription dans la pensée contemporaine.

Aussi, des comités d'éthiques vont être créés encore au regard des sciences nouvelles : ce qui est intéressant est de comprendre leur rôle ; à savoir, celui d'un comité de Sages qui, au cœur de ce que peut représenter une définition de l'Humain et de son devenir, seraient à même de protéger et de prendre garde aux dérives des recherches en cours, dans le but d'éviter, par exemple, des dérives tyranniques ou qui mettraient en danger l'identité Humaine : par exemple, il est possible de penser que, au XIX^e, un comité d'Éthique existant auprès de Darwin, aurait pu empêcher les dérives politiques concernant l'emploi du mot « sémites », relatifs à la linguistique, et les réductions de la théorie des espèces de Darwin, qui s'élevaient contre tout « racisme » pour éviter dans les mouvements « antisémites », les visées de « darwinisme social ».

. Un moment particulier : L'Éthique de la psychanalyse, de Jacques Lacan – Le séminaire Livre 7 – aux Editions du Seuil :

Ainsi Spinoza arrive au 20^e siècle dans une mesure intéressante : un auteur comme Jacques Lacan, dans une « Éthique de la Psychanalyse », science du 20^e siècle s'il en est, vient inscrire encore le « vocable de Spinoza », l'Éthique, dans la chaîne psychanalytique au moment gordien où celle-ci s'affranchit du « père » Freud tout en le reconnaissant : c'est le travail de Lacan qui, émancipé, dans son individuation, va, pour se détacher de Freud sans l'assassiner (voir Jung), reprendre la notion d'Éthique de Spinoza cette fois au regard « de cette science qui explore », dans une pratique particulière, « l'inconscient structuré comme un langage ». Et Lacan n'associe pas Spinoza à n'importe quel moment : c'est le moment physique de l'acte de faire l'amour, au regard des découvertes des lois de l'espace du prochain par Sade, confronté à la répulsion de Freud devant la sentence « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

L'éthique apparaît ici comme la faculté de saisir les lois de cet espace en tant que nous y leurre la captivation imaginaire par l'image du semblable, et se présente avant tout comme une question.

Nous sommes très très très loin d'Aristote. Et pourtant notre « éthique » a parcouru le champ de tous ces siècles et de tous ces espaces dans l'évolution de sa définition : nous en donnons deux « paliers » incontournables :

. Spinoza, majeur, reconnu et qui développe aujourd'hui la référence principale au regard d'une notion qui se travaille désormais de manière technique : éthique de conviction, éthique des affaires, éthique scientifique ...

. Lacan qui, censuré comme Spinoza l'a été, parce que le monde antisémite et anti-judaïque et catholique assimile la psychanalyse aux juifs, en actualisant la notion d'éthique au sein de la psychanalyse, l'arrache à la sphère philosophique, pour la faire se faire reprendre, librement, en psychanalyse, par l'étude de

⁵ « Spinoza et le problème de l'expression » aux Editions de Minuit, 1968 et surtout « Spinoza – Philosophie pratique », de Gilles Deleuze, aux mêmes Editions de Minuit, 1981.

⁶ Marc-Alain Ouaknin « TsimTsoum, introduction à la méditation hébraïque », Spiritualités vivantes, Albin Michel, 1992.

la langue, dans les langues qui constituent cet inconscient structuré comme un langage qui, au demeurant avec Lacan, devient donc aussi celui du corps, de son rapport à l'espace, de Sade à Freud, pour penser l'acte de faire l'amour avec ce « prochain ».

Lacan est pionnier, et le travail psychanalytique aujourd'hui fait figure d'explorateur des corps et des langues à la recherche d'une mise en « nouvelle langue », après Freud, après la Shoah, des individus par eux-mêmes, en tant qu'ils se constituent librement, sans pour autant nier les avancées scientifiques.

Ainsi, entre ces trois moments de l'Éthique, nous pensons avoir englobé les trois sphères principales qui donnent en chacune une définition particulière de ce concept.

Spinoza, dans la figure centrale en offre une conceptualisation qui englobe les deux autres, passive chez Aristote, active chez Lacan.

Par active, nous entendons la **valeur performative** du langage qui, en énonçant actualise encore les énergies des événements où des personnages qu'il évoque.

Cette notion de performative est très ancienne et est toujours présente dans la praxis au regard de la citation des grands ou petits prophètes ou des événements tels la traversée de la mer Rouge en tant que, à nouveau racontés, ils réactualisent l'événement, sa force énergétique et symbolique, et re-activent, activent encore, et encore, par la langue, ce que les « premières » paroles ont énoncées. Voir Arad Aham fin XIX^e siècle.

Aujourd'hui, quand elle n'est pas associée de manière erronée à la morale dogmatique, l'Éthique est souvent confondue avec la déontologie.

Or la déontologie, se mesure à l'exigence dûe au respect des règles relatives à la pratique d'une profession au regard de ces lois d'application : ainsi, on parle de déontologie de la médecine.

Différence entre déontologie et éthique : exemple de la médecine

Mais ici, ce qui nous intéresse, c'est la différence qui existe entre cette déontologie, soumise ou interprétative des lois d'applications de la médecine et une *éthique de la médecine* qui viendrait conceptualiser la portée de celle-ci au regard d'une certaine philosophie du monde.

Aussi, quand par déontologie, il est possible de dire que, les interprétations des lois d'applications médicales tendent à une réflexion qui, si elle était approfondie et conceptualisée dans le champ de la philosophie, pourrait alors, et seulement alors, constituer une Éthique de la médecine.

Pour revenir à nos comités d'éthique, c'est ce que, sur différents points et dans différents domaines, ils sont chargés de faire.

Cependant, l'éclatement des sciences modernes, leurs catégorisations et leurs spécialisations empêchent souvent ne seraient-ce que les espaces et les temps de réflexion entre tous, d'exister.

C'est dès lors que ces « comités d'éthique » forment, de manière fragmentaire et variée, un portrait inachevé et incomplet en son essence de l'*Éthique médicale*⁷.

Les grandes idéologies des totalitarismes ayant quand même sombrer avec eux, la pensée totalitaire n'ose plus se représenter en tant que telle, comme si elle pouvait en ce début de XXI^e siècle englober tous les différents aspects des savoirs humains et tous les champs de la connaissance à la fois.

Leurs intentions idéalistes, absolutistes, résolutrices et finalistes injectaient au sein même de leurs raisonnements des réductions drastiques dont la science aujourd'hui ne peut plus se satisfaire.

Les nazis, en axant leurs objectifs sur la criminalité en tant que loi et objectif premier, ont orientées ces recherches sur les bases d'applications dont nous sommes toujours et encore aujourd'hui témoin : de l'euthanasie aux hygiènes dites médicales et jusqu'aux électrochocs⁸ : ce dernier cas est d'ailleurs très symptomatique puisqu'aujourd'hui, on sait que ces électrochocs ne soignent rien. Par contre, on sait qu'ils détruisent⁹. Aussi, une partie dommageable du corps médical, pour certaines raisons économiques, mais encore pour d'autres « raisons » relatives au pouvoir que ces autorités partagent avec les pouvoirs politiques, ont « dénommé » les électrochocs « Electro-convulso-thérapie », terme inconnu qui ne peut pas être directement interprété par le « profane » et qui, cependant, laisse se poursuivre une technique, plus souvent appliquée encore qu'on ne le croit, y compris en Europe, pour « soigner » les « dépressions adolescentes » : ici, nous sommes loin de l'Éthique et même encore loin d'une preuve que viendrait rencontrer ne serait-ce que la déontologie médicale basique.

Et le procès des médecins nazis n'est pas tout à fait terminé en 2007 : puisque les dérives de la médecine,

⁷ Claire Ambrosselli « *Que sais-je ? L'éthique médicale* » PUF . 1989.

⁸ Voir l'ouvrage collectif : « Nazisme, science et médecine » Editions Glyphe . 2006.

⁹ Voir le rapport remis au Gouvernement du Québec par un comité d'Éthique en 2004.

des électrochocs renommés, aux euthanasies contre volonté des patients, sont directement issues des pratiques des nazis lors de la Shoah. Une autre médecine, quelquefois très nationaliste, demeure encore terriblement inquiétante à travers les législations « ADN » qui étiquette l'individu avant de le soigner : ces modalités « médicales » sont plus proches des lois de Nuremberg de 1935 que du Code de Loi de Nuremberg issu des procès des « médecins » nazis de 1946.

. Aussi, **l'Éthique en soi**, n'est plus depuis Spinoza une notion domesticable sans se voir réduite ou défigurée par les notions de morale ou de déontologie : l'une attachée à la religion, l'autre au fonctionnariat d'une profession au regard des lois étatiques de cette profession, à l'intérieur de cet état, et dans son fonctionnement.

Seul Lacan, par la langue, dans la langue, approche de la **valeur performative du langage** qui ici, vient en quelque sorte comme **l'outil de l'éthique**.

Outil d'application de l'Éthique, en tant qu'il vient traduire la transcription d'un certains nombres de savoirs et de connaissances, par le véhicule des mots dans une syntaxe, dans une grammaire, dans une langue, dans une interlocution, que l'interlocuteur soit présent ou absent.

Il est sensible de percevoir combien la **valeur du langage**, telle que nous l'avons un peu exposée au chapitre 11, vienne rencontrer, dans ses formes productives de bienfaits, le corps, la langue et d'autre part le pouvoir de cette langue et de ce corps.

(...)

Ethique et dynamique : langage performatif et action dynamique

Ici, quand nous employons le terme de dynamique, il faut l'entendre dans les modalités d'une dynamo électrique produisant sur la roue d'un vélo l'énergie nécessaire à produire la lumière qui va venir éclairer sa route, ou comme la force des vents qui viennent entraîner les pales des éoliennes et fournir, par la transformation des énergies naturelles, une énergie électrique.

Le pouvoir entrevu sous sa forme autoritariste mène avant tout à toutes les dérives compulsives que l'histoire ne cesse de nous répéter depuis 2000 ans.

Maintenant, le pouvoir entendu comme force dynamique est avant tout une énergie.

Souvent les femmes ont une autre réponse à la même question posée aux hommes :

Faites l'expérience, demandez à une femme si elle sait faire telle chose ou si elle peut faire telle chose, c'est, ici avec les précautions d'usages, la notion de savoir qui va l'emporter : dans la compréhension que, en tant qu'individu qui a un pouvoir, elle sait ou ne sait pas l'utiliser. La même question aux hommes et l'épreuve compétitive est enclenchée pour démontrer les pouvoirs de force.

Sans ici aller plus loin, tant déjà cette généralisation n'est pas des modalités qui nous préoccupent, l'exemple advient juste pour différencier ce qui, au travers du langage peut encore se comprendre différemment dans des acceptations différentes au regard de compositions différentes.

Aussi, notre petite digression relative à la distinction entre pouvoir et savoir, sur la pré-définition du pouvoir créateur, et du pouvoir politique, est importante pour comprendre le terme de performatif et d'activité du, et des langages.

Quand, de surcroît, nous entendons que ces langages définissent notre rapport à notre existence, nous mesurons alors ce qui nous sépare du pouvoir sur l'ensemble des phénomènes et la totalité de notre compréhension de ceux-ci.

Cette précision acquise, nous nous permettons d'approfondir en actant que, alors, toute prise de conscience du pouvoir énergétique des langages comprise en tant que force nominative et expressive est importante.

Dans la même proportion que l'énergie éolienne ou que la dynamo de la roue de vélo.

Or dire, énoncer, parler, sont des fonctions et des potentiels acquis par la plupart, et la conscience des énoncés, des dire et des parlés, vient alors comme un outil accessible à tous et à chacun.

Ainsi, comme le posait Condorcet, « **Il n'y a pas de liberté pour l'ignorant** » peut être entendu par tous. Au même titre, la loi, les lois, et les lois les plus importantes peuvent être acquises facilement de tous et de chacun.

Quant, au demeurant, vient s'inscrire de nos jours un nouveau code de loi, référentiel à tous les peuples, et à toutes les sociétés, dans tous les langages, dans une juridiction qui défend le droit de reconnaissance de tous et de chacun, il est permis de penser que, le plus important de ces articles de loi est à même d'être facilement entendu et compris, partager et pratiquer par tous et par chacun, quelque soit la langue ou la société du ou des individus.

Ainsi de la Loi relative au crime contre l' Humanité et génocides.

Maintenant, si d'autres part, une pensée unique , globalisante ne peut , en toute objectivité venir englober l'ensemble des savoirs et des connaissances, peut être est-il possible de penser que, à contrario, tout ce qui viendrait rendre inaccessible ces savoirs et cette connaissance pourrait être entendu comme dommageable à chacun et à tous.

Et dans la conséquence de cette réflexion, il serait possible d'entendre alors que, la base commune et la ligne commune à tous qui pourraient être reconnue sans empêcher chacun de s'exprimer librement, serait celle qui viendrait empêcher que ne soit produit le premier des dommages, celui- là le plus grave qui viendrait ou chercherait à éteindre la lumière de nos savoirs et de nos connaissances, fussent-ils imparfaits, ou ne puissions-nous pas en avoir une vision entière, parfaite et exacte tant ceux-ci de nos jours sont multiples.

Or, dans cette acceptation, les crimes contre l' humanité et les génocides sont à la racine des principaux phénomènes de négations, d'entraves aux savoirs et aux cultures et aux connaissances et les principaux producteurs d'endoctrinement. Pour tous, et encore surtout pour les enfants.

Vers une définition négative de l' éthique appliquée : DEAD-LINE

Il serait par conséquent logique que, au demeurant, ceux-ci, dénoncés par une juridiction spéciale viennent à être transcrits et traduits en toutes les langues pour qu'advienne le moment où ils puissent former le socle évident, reconnu et accepté par tous et par chacun en tant que « **dead line** », ligne au-delà de laquelle aucun des peuples ou des individus de la Terre puissent comprendre qu'il s'agit avant tout d'une atteinte à leurs droits premiers et imprescriptibles, comme à l'accès aux savoirs et aux connaissances qui les ont édifiés et qui viennent chaque jour les préciser ou les compléter.

Ici, dans ce développement nous reconnaissons l'Ethique du Livre d' Esther et de Pourim en tant qu'elle se constitue et s'est constitué sur 2500 ans de relectures et d'acceptations nouvelles sur la base simple du processus d'éradication du processus d'extermination.

Maintenant, nous reconnaissons ici encore la faculté des sociétés et des individus contemporains à entendre, comprendre, parler , pratiquer et défendre les lois relatives aux crimes contre l' Humanité et génocides. Jusques dans un droit qui deviendra commun et basique, comme un enfant apprend à ouvrir la bouche pour manger quand il voit sa mère lui offrir de quoi se sustanter.

Et en ceci, nous posons la base « négative » de l' Ethique appliquée en tant qu'elle ne se définira au futur que sur la base d'un premier refus de voir nier ou se poursuivre toute pratique génocidaire et tout crimes contre l' Humanité.

En tant que la juridiction actuelle est déjà assez précise pour reconnaître et interdire, et juger de toutes pratiques qui viendraient nous nuire.

Aussi , débarrassé de tels crimes et pratiques, et des méséducations et négations, ou perversions qui leurs sont corrélatives, nous aurons déjà fait un grand pas vers l' octroi à des savoirs constructeurs et bénéfiques à tous et à chacun.

Les objectifs du Millénaire pourront alors être entendus comme la poursuite dynamisée à son tour de l'investissement des nouvelles énergies acquises sans avoir été entravés par les crimes et négations contre l' Humanité qui sévissent encore au Soudan ou en Tchétchénie, Turquie, Iran, aujourd'hui et qui font tâche sur l'ensemble des processus relationnels sur la planète.

Car il s'agit bien de comprendre que les dommages de tels crimes contre l'Humanité s'étendent à tous et à chacun : il ne s'agit pas « seulement » des victimes sur place et de leurs sorts terribles et obscènes, **mais de la pollution de ces crimes aux niveaux politiques, économiques, moraux, et éducationnels.**

Qu'il exista un temps où certains pouvoirs politiques ne regardèrent pas trop à ce que les savoirs et les connaissances soient partagées par tous est un fait.

Que ce temps soit révolu est un autre fait.

Qu'aujourd'hui, il soit possible de comprendre que si l'interlocuteur n'a pas les outils pour répondre à sa demande ou à la demande de l'autre, et le rapport s'écroule pour les deux, sans gagnants mais avec deux perdants.

Des deux perdants aux deux gagnants :

Si un certain jeu consiste à perdre pour gagner, depuis le XX^e siècle, nous pouvons aisément comprendre que les sociétés et les individus n'ont rien gagné à la Shoah ni aux crimes contre l'Humanité ni aux génocides.

Il est possible aujourd'hui, pour certains et dans certaines conditions de commencer à penser pouvoir faire le deuil de certains événements particuliers, mais des crimes contre l'Humanité ?

Alors quid ?

Accepter ?

Se résigner ?

L'éthique de la défaite : Vichy est plus confortable que la résistance ? la France mieux que le Darfour ?

L'étiquette de la télévision : ceci est un génocide, euh, non, un massacre de masse, euh, non, bon pub.

Nous verrions alors la « logique des deux perdants » l'emporter.

Au Darfour, la poursuite abjecte d'un régime génocidaire corrompu tentant de jouer au diplomate négationniste.

En France, les documentaires et feuilletons qui viendrait suivre faussement, entre deux, la régression négationniste pour faire et laisser faire un génocide, et regarder, la larme à l'œil où le sourire en coin, c'est selon la négation.

La logique des deux gagnants serait celle qui consisterait à comprendre que tôt ou tard, cette régression négationniste atteindra les sociétés occidentales, et avec, les ramènera tout lentement aux passés acceptations de la fatalité de tels « phénomènes » pour les voir se produire à nouveau sur des terres très très proches : car, inquiétez-vous les compulsions criminelles et la bêtise et la haine se propagent en une demi-génération, alors qu'il en faut trois ou quatre pour élever une société dans des normes relevant du droit performatif.

Aussi, la logique des deux gagnants est de saisir l'opportunité actuelle qui, représente une chance pour tous et pour chacun de voir s'inscrire de manière profonde une nouvelle juridiction accessible à tous : les authentiques « rebelles du Darfour » ne sont pas des nègres sauvages tels que les catholiques les ont définis au XV^e mais des êtres qui connaissent les droits Humains et la valeur des démocraties et c'est pour cela **aussi** qu'ils sont massacrés et assassinés¹⁰ par ceux qui ne veulent pas de ces droits et qui vivent de la criminalité de l'état.

Ainsi, si nous considérons acquise la **dead-line, le socle sur lequel le plus petit dénominateur commun à tous les peuples, à tous les individus, à tous et à chacun, le droit international, comme acquis, il nous reste à en activer, au sens performatif, par les langages et les langues, l'action et les effets.**

Ici nous reconnaissons l'outil éducationnel créé en Judaïsme par Esther en la fête de Pourim qui est venue nourrir l'histoire et les communautés, tout au long de leurs luttes pour les émancipations.

Mais de la notion d'éthique appliquée en tant que telle, au 21^e siècle, sans se séparer essentiellement de Pourim puisqu'elle en est consubstantielle, peut encore émaner de nouvelles formes, juridiques, relationnelles, éducationnelles, artistiques.

En tant que telle, elle est avant tout représentative d'une forme d'actes qui, dans leur résolution performative activent l'essence d'une philosophie qui, au demeurant est ouverte, et n'engage ses acteurs que dans la mesure de leur propre engagement.

¹⁰ Voir le film d'**International Crisis** sur le génocide des populations Four au Soudan - 2005

Que par la suite, ceux-ci viennent à prendre conscience de leurs intérêts à s'engager pour la défense de leurs droits dans la pratique de ceux-ci est autant un pléonasme qu'une vérité première, en tant que ces droits, sans leurs pratiques, ne seraient que théoriques, virtuels et inféconds, vite remplaçables par des normes beaucoup plus liberticides et contraignantes.

Ainsi, placés devant la responsabilité de leurs actes dans l'efficente activité de leurs droits, individus et sociétés sont à même de maintenant s'investir dans ce que notre définition négative de l'éthique appliquée peut aisément laissé comprendre à tous et à chacun, pour l'intérêts de tous et de chacun.
CQFD/

12 – 1 De l'éthique théorique à l'éthique appliquée

Les précisions du droit international et leur non-application

Il s'est tenu un colloque à Genève en 2003 intitulé « la pratique en droit international ». Nous en donnerons ici le début du compte-rendu :

« Tout ordre juridique entretient des relations nécessaires avec la « pratique ». D'une part, la fonction primordiale du droit est d'agir sur les comportements sociaux en les influençant, en les orientant et en les canalisant:

le droit est donc tout naturellement destiné à être reçu et pris en compte par la pratique des sujets.

D'autre part, le droit est l'émanation d'un corps social, ce qui entraîne que la pratique de ses sujets (quels qu'en soient les degrés et les méthodes de formalisation) influence sa formation, son interprétation et son application. La pratique apparaît donc à la fois comme l'objet-cible des règles juridiques (dont elle est appelée de surcroît, à témoigner de l'efficacité), et comme le substrat dans lequel et grâce auquel le phénomène juridique se déploie. »

« Le caractère hétérogène et ambivalent de la pratique se manifeste en effet dans toute son ampleur dans le domaine de la formation des règles internationales. C'est qu'en droit international, tout comportement de sujet de droit (...) peut en soi être porteur, selon les circonstances, **d'une vocation normative ou permettre la création de droits subjectifs.** »

« Les évolutions qu' a connue récemment la « pratique » ont un intérêt qui dépasse les questions classiques liées à la formation du droit international. Certains intervenants ont bien souligné que le rôle de la pratique ne saurait être appréhendé seulement en relation avec la genèse des règles juridiques. Certaines pratiques contemporaines ont pour **vocation première d'orienter, de manière plutôt incitative**, le comportement des acteurs internationaux, y compris celui des individus. »

Ces trois petites assertions nous permettront de recentrer maintenant notre essai sur le Livre d' Esther et la Shoah au 21^e siècle au regard de trois points :

- le droit est donc tout naturellement destiné à être reçu et pris en compte par la pratique des sujets.
- La vocation normative et la création de droits subjectifs
- La vocation première d'orienter de manière plutôt incitative le comportement

-Si ce colloque a rassemblé de nombreux théoriciens et praticiens internationaux, ces trois petites assertions nous permettent, au regard du Livre d' Esther, de comprendre combien la Loi d'Esther et de Pourim a été reçue et pris en compte par la pratique des sujets jusqu'à l'établissement du droit international reconnaissant les crimes contre l' Humanité et génocides et élevant à leur sujet , une législation et une pénologie particulière.

-Le second point nous intéresse de manière particulière et double : comme nous avons tendu et esquissé le rapport à la négation jusqu'au génocide des arméniens et aux négationnistes actuels, nous pouvons encore ajouter comme informations que , à un niveau européen, une assemblée pour établir et reconnaître l'ensemble des lois anti-négationnistes a failli créer un précédent : à savoir, que tous les pays d'Europe ne reconnaissent pas le génocide des arméniens : et au nom de la légitimité des états et de leurs souverainetés, il a été proposé, de bien triste manière, que le Conseil de l' Europe reconnaissant le génocide des arméniens, chaque pays pourrait être libre de le reconnaître, ou pas, et d'ainsi faire valoir sa propre vision des événements : ce qui est impossible.
Puisque le crime est imprescriptible.

Création de droits subjectifs ?

Ici, nous prendrons une minute pour attirer notre attention sur un incident regrettable qui a eût lieu récemment en Grande Bretagne : des enfants, adolescents, devaient voir à leur programme d'étude, en cours d'histoire, un exposé sur la Shoah que leur professeur leur avait préparé. Un groupe d'élèves, musulmans, s'est élevé contre ce cours, prétextant que cela était impossible au regard de leur religion et qu'ils n'admettaient pas que l'histoire leur soit enseignée de cette façon. Le professeur aurait paraît-il, par crainte de « représailles », renoncé au cours. L'affaire a fait du bruit et est remontée jusqu'au gouvernement et a même pris une tournure internationale quand les institutions juives et de résistants, ainsi que beaucoup de personnalités politiques se soient insurgés contre cette pratique. Du coup, le professeur et certains autres ont été à Yad Vashem suivre une formation intensive sur l'enseignement de la Shoah. Pour en faire bénéficier les enfants par la suite.

Deux faits sont regrettables ici : d'abord, l'injonction des élèves, qui prouvent jusqu'où l'endoctrinement et l'aplomb de cet endoctrinement peut aller. Ensuite, le manque de courage et d'opposition du professeur. Que la violence actuelle dans les écoles et lieux d'enseignement ait augmentée, et soit regrettable, est un fait. Mais que ceci amène de surcroît à faire peser des menaces sur l'Ethique de l'enseignement n'est pas acceptable. Ces élèves ont depuis certainement eu leur premier cours sur la Shoah. Avec les précautions qui ménagent les sensibilités, mais aussi avec les savoirs qui permettent de **poser les faits**, au-delà les « obédiences » de certains.

Incitation à l'apprentissage et à la reconnaissance des faits

Ainsi, **la législation anti-négationsites** n'est pas une petite et vaine loi qui viendrait punir les anciens Faurisson et autres criminels des années quatre-vingt : pour beaucoup, le mal est fait, et une génération se retrouve sans connaître ses droits, sans connaître les faits, à instrumentaliser ces droits pour nier les faits : des enfants Aussi, ce combat pour la vérité, établie et reconnue, ne peut pas non plus être abandonné. Cela fait partie de la pratique des droits.

L'enseignement de la Shoah n'est pas une option ni un droit.

C'est un fait historique, prépondérant à l'histoire humaine, à tous les pays et à toutes les religions.

Mais il ne s'agit pas d'emprisonner ces enfants . Même si la loi le permet. Il s'agit de comprendre comment aujourd'hui, toute une génération doit apprendre des faits pour atteindre ses droits. Sans ceci, ces enfants risquent de rester au même niveau d'endoctrinement que leurs parents.

Et cet exemple montre qu'une législation anti-négationniste qui viendrait échoir à la subjectivité des états ne tient pas.

La question est donc de pouvoir formuler des éducations qui soient pour tous assises sur un minimum commun, qui puisse au demeurant établir un socle commun sans dénaturer les faits par trop d'imprécisions.

Or, les sites internet de Yad Vashem à l' US Museum Holocaust , et du Mémorial de la Shoah à celui de l' ONU sont exemplaires¹¹.

Mais relativement excentrés : peut-être les cours peuvent-ils au moins aborder les contacts avec ces sites pour ensuite entrer en interaction avec eux.

Ce qui, tout en fournissant une base « didactique » forte, permet encore d'ouvrir à d'autres pays, d'autres langues, à différentes présentations, à perfectionner la pratique de l'outil internet et à internationaliser les relations.

. La seconde chose qui nous intéresse dans cette seconde assertion est son corollaire positif : rien n'empêche un collègue ou un établissement scolaire de **démontrer de son activité pionnière en matière éducative** sur l'enseignement de la Shoah et des génocides, ou encore sur le droit international relatif au crime contre l'Humanité. Une expérience récente au Collège St Francis vient de voir s'ouvrir un Commette of Conscience par les enfants eux-mêmes, dans les pas du Commettee of Conscience de l' US Museum Holocaust de Washington. Et dans cette perspective, toutes les dynamiques sont les bienvenues.

¹¹ US Museum Holocaust Washington : <http://www.ushmm.org>
Mémorial de la Shoah : <http://www.memorialdelashoa.org>
Yad Vashem : <http://www-yadvashem.org>

Un film « **the freedom writers** » produit par le **Centre Simon Wiesenthal**,¹² nom d'un célèbre « chasseur de nazis » après-guerre, est exemplaire à ce sujet : partant des émeutes qui eurent lieu à Los Angeles en 1992 et qui firent de nombreux dégâts et de nombreux blessés jusqu'à ce que l'armée intervienne, le film nous fait suivre le trajet d'une jeune professeur issue d'un milieu « middle-class » très chic et qui choisit, par déontologie et éthique appliquée peut-être, d'aller enseigner dans les écoles les moins fortunées de la ville et de sa banlieue.

Confrontée à une extrême violence, le film nous montre et le courage et la dignité et l'intelligence authentique de cette jeune professeur, ainsi que la violence quotidienne auxquels sont confrontés les jeunes, actifs ou passifs à ce sujet.

Et le film, dans une dramaturgie que Brecht n'aurait certainement pas renié, se déroule jusqu'à de très beaux moments où, après toute une approche difficile et contournée de la Shoah, les jeunes prennent conscience de leurs conditions, et, à travers celle-ci, de la condition des juifs dans les années 1920-1930 en Europe. Ceux-ci vont peu à peu découvrir la Shoah et rencontrer des survivants.

Les rencontres sont poignantes et le rapport trans-générationnel s'ouvre ici à l'intelligence humaine, cordiale et conviviale.

Le film de surcroît est encore par moment très amusant au regard d'une vieille professeur qui, pétrie de conventions et de résignations, étale son défaitisme pour décourager la jeune professeur qui, à contrario, s'arme à chaque rencontre, de davantage d'espoir à la vue de ce qu'elle pourrait devenir

La clé du film est le fait que la jeune professeur amène ces jeunes à **écrire**, à l'écriture. C'est de surcroît un apprentissage qui les emmène encore vers leur propre individuation.

De nombreuses expériences existent et rencontre un succès égal sinon encore approfondi.

Ainsi la vocation normative et la création de droits subjectifs peuvent aussi s'étendre à ceux de l'individu qui, dans la pratique d'une forme d'éthique appliquée à sa profession, quelle qu'elle soit, peut aussi étendre la pratique de ce droit international dans des modalités non-exclusivement juridiques, c'est à dire aussi dans les actes quotidiens qui, au regard de la pratique relationnelle, expriment et développent l'accès et la reconnaissance de ces droits humains et internationaux.

-la vocation première d'orienter de manière plutôt incitative le comportement, si elle n'est pas l'objet première de cet essai lui est corrélative aussi. Il ne peut être question du Livre d'Esther et de Pourim, de la Shoah et des génocides au XXI^e siècle, en abordant le génocide actuel des populations Four au Soudan, sans parler d'incitation au comportement.

Cependant, cet essai pose qu'au-delà de l'incitation, la compréhension et le savoir mènent encore à des degrés de connaissance, où l'incitation en tant que telle, ne se mesure pas au militantisme.

Le militantisme dans des objectifs au demeurant très honorables, est souvent très vite défiguré par ses détracteurs au regard de la position qu'il suggère : une forme de prosélytisme, où la précision d'une cause tend à faire croire qu'elle est unique et induit par conséquent des relents de totalitarisme.

La lutte pour l'arrêt des génocides n'y coupe pas. Des manifestations aux pétitions, des réunions aux colloques, des déclarations aux écrits.

D'ailleurs à ce sujet, une remarque nous fera rapidement comprendre combien ce « militantisme » est encore instrumentalisé au nom des « groupes victimes », des « souffrances particulières », « des amalgames » ou des « on a déjà donné », par les pouvoirs comme par les individus. Pourquoi ?

C'est la forme même qui ne sied pas à l'objet : soit, cette « tactique » porte ses fruits, mais elle engendre aussi une forme de banalisation, de minimisation, alors qu'elle recherche le contraire ; soit elle dévie de son objet : quand il ne s'agit pas des formes de manifestations ultra-démonstratives qui dégénèrent tant dans le contenu que dans la forme : un « dying » : savez-vous ce qu'est un « dying » ? : il s'agit au moment importun de la manifestation de se laisser tomber par terre, « comme si l'on mourrait » pour faire « lien » avec les populations génocidées. Le geste en lui-même incite à « mourir », ce qui, au demeurant, rencontre des objections, celle de Fackenheim, et, dans un second temps, ne produit rien, si ce n'est son contraire : puisque dans les secondes qui suivent, les militants se relèvent, alors que, « là-bas », personne, ou plus exactement, trop peu, se relève.

Ici, le livre d'Esther et Pourim nous semblent porter dans une qualité autrement moins morbide et autrement plus riche, une pratique et des enseignements ouverts : de surcroît ils s'inscrivent dans une tradition, qui au-delà de sa judéité, a porté ses fruits : non seulement parce qu'ils reposent sur une forme toute particulière d'enseignement mais encore par qu'ils invitent à la réflexion et, dans le même temps, à l'action.

¹² Centre Simon Wiesenthal

<http://www.wiesenthal.com>

De surcroît, ils s'inscrivent encore au regard de traditions et d'une histoire qui porte une mise en perspective et une dynamique **autrement profonde**.
Tel que cet essai le démontre.

Mais **ici**, nous touchons aux formes actives et revendicatrices, urgentes face à l'événement : en ceci, toutes les formes, y compris ce « diyng », dans la forme de « **bruit** » qu'elles représentent, sont bonnes à produire : puisque l'enseignement lors de Pourim est, entre autre, ce bruit, reprise quelquefois du bruit des crécelles dont on avait affublés les juifs et les lépreux pour les obliger à se faire reconnaître, ce bruit qui ne laisse pas passer les paroles négationnistes des génocidaires, ce bruit qui attire l'attention, ce bruit qui aussi laisse résonner à travers les airs, par les cieus, tels les tambours en Afrique, **le cri de ceux qui ne se taisent pas et crient, jour et nuit, envers et contre toutes les raisons, qu'elles soient d'état ou d'ailleurs, que ces crimes sont sans raison, et que notre raison première, c'est de les arrêter, pour garder raison.**

La non-application du droit international en matière de lutte contre les crimes contre l'Humanité et génocides tient à deux blocages essentiels : d'abord, une effective inexpérience ; la juridiction de 1948 est **arrivée à posteriori**, même si la lutte des alliés constituaient en soi, la force qui avait décidé d'arrêter ces crimes. Puis lors du Rwanda ou en Yougoslavie, l'ONU s'est trouvé confronté à des malversations étatique (Rwanda-France) mais aussi à une inexpérience face à de tels phénomènes : de surcroît, les états ne voyaient pas en l'ONU, un outil capable de gérer toutes les difficultés de telles opérations.

Or, même si de nombreuses et graves erreurs ont été faites, **l'appui aujourd'hui de la Cour pénale internationale, la constitution de forces spéciales d'intervention, l'investissement des opinions publiques déjà plus intense, permettent d'envisager sérieusement le succès de telles opérations.** Avec encore aujourd'hui tout un organigramme qui, avec et autour de la Cour pénale internationale va générer une nouvelle dynamique et insuffler, une nouvelle manière de vivre ces juridictions, et de se comporter auprès d'elles comme auprès des états. **Aussi cette inexpérience s'amenuise et notre force grandit.**

Après, les contingences portant sur les enjeux géopolitiques qui ont meurtri (au Rwanda) davantage qu'ils n'ont soutenu nos efforts, commencent encore à connaître leurs limites : dans le cas de la Chine au Soudan, le boycott des jeux olympiques à déclenché un retournement de position. L'inculpation de la France pour complicité de génocide au Rwanda a encore pesé dans la balance. Les opinions publiques informées se retrouvent confrontées encore à des formes d'auto-critiques de leurs gouvernements, comme de leurs comportements vis à vis de ces gouvernants. Les tentatives de l'association « l' Arche de Zoé » sont révélatrices encore de l'immense responsabilité des missions humanitaires dans leur soumission tacite aux pouvoirs corrompus et génocidaires dans le cas du Soudan : ces missions, relevant de l' ONU, organisées hiérarchiquement et nationalement sont « tenues de travailler » avec ces gouvernements criminels : c'est ici que le bas blesse. Les génocidaires se jouent doublement de cette aide providentielle qui, au demeurant, vient « assister » leur génocide de quelques vivres pour les survivants : ici, la manière dont sera résolu l'arrêt du génocide au Darfour viendra se confronter à l'Éthique à laquelle toutes et tous ont souscrits : nier un génocide en marchandant le sort des victimes par des aides humanitaires ne servira à rien.

La contradiction est féroce et la position de la Cour pénale internationale vient maintenant la faire éclater : ces états sont des états criminels¹³ : les mandats d'arrêts sont lancés et ils doivent être exécutés par ces gouvernements ; or ceux-ci démontrent leurs crimes en refusant de livrer les criminels (tel est encore le cas en Yougoslavie).

Ici, nous proposons que, soit des brigades spéciales relevant de la Cour pénale internationale elle-même, soit les forces d'intervention de l' ONU, soient mandatées pour aller mettre en état d'arrestation ces criminels, fussent-ils réfugiés dans l'enceinte de leurs gouvernements, ou dans des couvents, mosquées ou ailleurs. Et que tous les moyens policiers, juridiques et légaux, au même titre que dans les droits nationaux, soient donnés à la Cour pour accomplir ses fonctions.

Ainsi, de l'éthique à l'éthique appliquée, s'il est encore quelques temps avant de voir l'application effective des droits internationaux, cette application à court terme ne fait plus aucun doute.

L'éthique appliquée étant posée, par la négative, ouvrira à des comportements qui, de facto, viendront approfondir la pratique et l'effet de ces droits, pour encore ouvrir aux dynamiques éducationnelles nécessaires, non seulement à leur diffusion mais encore et surtout, à leur praxis effective jusqu'au quotidien des individus.

¹³ **Voir la déclaration de Louis Moreno-Ocampo, procureur de la Cour pénale internationale du 5 / 12 / 2007 qui a demandé au Conseil de Sécurité de « briser le système criminel » mis en place au Soudan.**

Propositions concrètes d'éthique appliquée : une éducation de base de qualité

Voire ici inclure notes éthique Yad Vashem et synthèse sur Rapport UNESCO : inclure la place exacte de ce que pourrait définir une éducation didactique de base pour des enfants non-initiés voir même pré-endoctrinés. Ici, la base de travail proposé par l'essai tend à une double expérience :

- 1- Présenter des travaux qui, sans être de nature à se présenter comme une recherche spécialisée, offre néanmoins une éthique qui, au regard des derniers travaux permet d'inclure rapidement tous les éléments nouveaux en une organisation simple sans être simpliste.
- 2- Etudier comment, sur cette base, cet essai développe encore une expérience didactique originale en soi, dans la mesure où il constitue un « réajustement contemporain » que toutes les nouvelles pédagogies devront prendre en compte.

1- L'éthique de yad Vashem : un modèle de base

La Shoah est l'un des événements les plus significatifs du vingtième siècle. Des modèles de cruauté, d'insensibilité et d'indifférence, aussi bien que des sommets d'héroïsme et de dignité humaine devinrent réalité à un degré jamais connu auparavant. La dimension exceptionnelle de cet événement et sa valeur d'exemple expliquent qu'il se trouve aujourd'hui au cœur des préoccupations de beaucoup d'enseignants. C'est pourquoi, le Département Education de Yad Vashem a créé une Ecole Internationale pour l'Etude de la Shoah qui permet aux enseignants du monde entier de participer, dans leur langue, à des séminaires de formation sur l'enseignement de la Shoah.

« Cette approche place **l'être humain au centre de l'enseignement** de la Shoah, **l'humain au cœur de l'histoire**. L'histoire de la Shoah est avant tout une histoire humaine, faite par des hommes et qui parle des hommes.

Il est alors important de ne pas minimiser l'histoire des vies ordinaires, de consacrer plus d'attention non seulement aux héros de la résistance ou à tous ceux qui ont commis ces crimes et ces violences atroces, mais aussi aux personnes qui ont été confrontées à de terribles difficultés et à des dilemmes d'ordre moral, tous ceux dont nous avons perdu le nom et qui ont disparu dans la Shoah.

C'est seulement grâce à cette nouvelle perspective qu'il sera possible de tisser un lien plus intime entre les étudiants et le sujet de la Shoah, et ainsi commencer à se confronter à la question de la comparaison historique de la Shoah, à savoir celle des différences et des affinités entre notre époque et celle de la Shoah. Travailler sur les dilemmes et les défis que ces personnes ont dû affronter nous permet d'avoir une approche éducative qui ne s'intéresse pas seulement à un événement simplement en tant que fait du passé, mais qui vise, à partir d'une situation historique particulière, **à mieux comprendre et écouter la voix humaine universelle**.

Les historiens visent aujourd'hui à développer l'aspect narratif d'un passé ouvert à une série d'interprétations et de connaissances qui sont en partie influencées par la perspective de celui qui relate l'événement.

L'école internationale pour l' Etude de la Shoah utilise ces connaissances pour élaborer son travail pédagogique et éducatif.

La prise de conscience de ces processus et aussi de nombreux aspects qui forment la mémoire de la Shoah est l'un des points clés de notre activité éducative, ce qui nous permet de développer un dialogue entre les enseignants et les éducateurs des différents pays.

L'héritage des rescapés de la Shoah : les rescapés de la Shoah jouent un rôle central dans la reconstruction de l'histoire de ces événements, ils donnent vie à la mémoire, à la commémoration et au travail éducatif. Les témoignages et les rencontres avec les témoins ayant survécu à la Shoah peuvent vraiment nous aider à transmettre aux nouvelles générations les événements historiques de la mémoire.

L'enseignement des valeurs juives et des valeurs universelles : l'extermination de masse des Juifs pendant la Shoah fut le résultat d'une idéologie raciale radicale, dont le but était de détruire les valeurs éthiques préexistantes et d'anéantir physiquement la nation juive – identifiée comme créatrice de la morale humaine – le Peuple qui transmis les Dix Commandements et son avertissement « Ne tue pas ».

L'école internationale pour l' Etude de la Shoah, parmi ses objectifs pédagogiques prioritaires, s'efforce de transmettre ces valeurs à la fois juives et humaines, des valeurs bafouées par les nazis.

Ses programmes éducatifs enseignent des valeurs universelles qui promeuvent les droits humains et la responsabilité individuelle afin de combattre le racisme et la xénophobie.

Une approche pour tous les âges : les éducateurs et les psychologues s'accordent en ce qui concerne un enseignement des valeurs éthiques s'adressant de façon précoce à des classes d'élèves toujours plus jeunes, et par conséquent, ils développent des programmes éducatifs adaptés à tous les âges.

Yad Vashem est de l'avis que tout élève est à même de se confronter à l'histoire de la Shoah s'il reçoit une approche adaptée à son âge. Un programme éducatif approprié devrait alors être créé pour chaque niveau de façon à permettre l'étude de différents aspects de l'histoire humaine de cette période, selon l'âge des élèves.

Cette méthode permettra d'intérioriser ces valeurs et également, du moins on l'espère, de construire une identité morale individuelle et finalement de bâtir une société plus juste. La rencontre de l'élève avec le passé et ses dilemmes éthiques sera ainsi intériorisée et l'aidera à développer une prise de conscience concernant sa propre formation identitaire ainsi que sa morale personnelle.

L'approche multidisciplinaire : Ces aspects comprennent la connaissance de l'art, de la littérature et de la philosophie de cette période, ce qui nous permet de mieux comprendre et analyser la psychologie humaine, qu'on ne peut pas toujours faire ressortir par la simple étude des documents historiques.

Les justes des Nations

La Shoah a été l'événement historique qui a vu, au degré extrême, la capacité de l'homme à détruire et à anéantir d'autres hommes

Néanmoins la Shoah a été également un événement historique qui a permis à des hommes d'avoir envers d'autres des gestes de courage et d'altruisme : **la coexistence de ces deux aspects existant dans l'esprit humain doit représenter un avertissement constant en ce qui concerne nos choix éthiques et nos comportements dans la vie.**

Reconnaître l'importance des actions courageuses des sauveteurs – les Justes des Nations- a amené l'Etat d'Israël voici 50 ans à compléter la loi qui a permis la création de Yad Vashem.

Leurs histoires représentent sans aucun doute un outil pédagogique précieux, très efficace et cet effort de retrouver et de valoriser les Justes est quelque chose d'unique dans le monde.

Les enseignants qui désirent transmettre à leurs élèves les valeurs de ce chapitre important de l'histoire humaine devraient d'abord entreprendre un parcours de formation personnelle.

Les méthodes didactiques et les matériaux pédagogiques de Yad Vashem pourront alors leur fournir des instruments précieux pour enseigner et transmettre aux jeunes générations du 21^e siècle l'histoire et la mémoire de la Shoah. »

Voici un résumé de l'approche méthodologique de Yad Vashem pour l'enseignement de la Shoah.

Ce résumé nous montre combien cette approche s'inscrit dans l'humain, ces faits et ces gestes, et met en valeur la personne humaine et son histoire individuelle au centre de la réflexion : ainsi, les choix éthiques se révèlent fondateurs non seulement dans la construction individuelle de l'individu mais encore dans tous les gestes de son comportement. Et les Justes des Nations viennent ici, comme les rescapés de la Shoah, en tant que modèles exemplaires et témoins susceptibles de transmettre aux jeunes générations, l'éthique qui les a portés.

Cet essai s'inscrit dans cette approche : il est une des petites contributions à la réflexion à l'histoire et la mémoire de la Shoah.

Ce qui nous intéresse maintenant dans cette approche, c'est son point de vue : **Historique et Humaine, la Shoah est une histoire faite par les hommes** : en ceci, les processus sont explicables ; ce point de vue entre dans notre approche méthodologique du livre d'Esther : inscrire celui-ci dans la perspective historique, comme Hoschender est arrivé à le démontrer en 1923.

Le deuxième point est la référence à l'**Ethique** : car ici, celle-ci est fondée sur des actes posés au regard des criminels, et est entendue autant de manière **comportementaliste**, que dans ce qu'elle contribue à former par eux-mêmes des individus à leur **développement identitaire, moral et éthique**. C'est ici que nous entendons le lien avec le concept d'individuation que nous avons développé tout au long de cet essai, surtout au chapitre d'Esther.

Le troisième point qui est en accord complet avec cet essai, est la **transmission des valeurs juives et humaines**. Non seulement en ce qu'il est reconnu que c'est précisément ceci que les nazis ont voulu détruire.

Mais encore et surtout parce que celles-ci fondent le socle de notre Ethique, de notre identité d'Humanité : et si ici les noms de juives et humaines ont été si bien associés, c'est justement pour en faire ressortir la proximité : comme notre essai s'est évertué à le faire.

Aussi, cette approche de Yad Vashem, s'ancre dans la personne humaine, dans son intimité et sa singularité, et dans le respect de celle-ci : comme les approches pour les enfants à chaque âge et à chaque stade du développement intellectuel.

En ceci, l'éthique posée par Yad Vashem, sans être monolithique ou dogmatique, dresse en quelques points un cadre ouvert qui, évidemment prend la Shoah en compte, puisqu'il s'agit de l'objet d'étude et d'enseignement, mais place au cœur de cette enseignement, l'Humain.

Ici, en ce qui concernerait une définition de l'**éthique appliquée**, cela pourrait en devenir une porte initiale : puisque le concept d'Humanité apparaît non seulement dans la définition négative en ce qui concerne les crimes contre l'Humanité, et nous donne à comprendre cette ligne de refus de l'inhumanité, criminelle – mais aussi parce que ce même concept d'Humanité apparaît maintenant au cœur même de l'enseignement : **en tant que préoccupation première de cet enseignement : c'est en l'humain que doit s'inscrire cette reconnaissance de l'Humanité des Justes, des résistants, de tous ceux qui ont déjà posé contre l'inhumain, des actes humains.**

Ainsi, par ces deux définitions et la qualité d'approche de la pédagogie de Yad Vashem, nous pouvons commencer à cerner peu à peu ce qui constitue le socle de l'éthique appliquée.

- 1- La prise en compte historique de la Shoah, de son inscription dans l'histoire humaine
- 2- Le concept d'Humanité, tant contre l'inhumanité qu'en reconnaissance et apprentissage des actes (des) Justes
- 3- L'acte en tant qu'il se pose comme la résolution d'un individu, d'un être humain au cœur de l'histoire

Ces 3 premiers points vont être repris par la suite pour être inscrits dans une définition ouverte.

Nous allons maintenant, après cette première approche méthodologique de l'enseignement, nous poser la question de l'éducation aujourd'hui au regard de l'humanité : pour bien comprendre quels sont les liens possibles entre **Education et Humanité** : puisque ce binôme est encore au cœur de l'articulation Esther – Pourim.

Voici un extrait du dernier rapport de Décembre 2007 de l'Unesco, relatif à l'éducation des enfants dans le monde :

. Rapport de l'Unesco : le concept d'éducation de base et le rapport à la qualité

« Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT (Education pour tous) constitue un instrument de référence faisant autorité pour comparer les expériences des pays, comprendre l'impact positif de politiques spécifiques et reconnaître qu'il n'y a pas de progrès sans une vision et un engagement politiques. J'engage toutes les parties prenantes du développement et de l'éducation à s'en servir comme d'un guide et à y trouver un encouragement à une action audacieuse et soutenue. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer.

Koïchiro Matsuura »

Principaux développements depuis 2000

Les effectifs de l'enseignement primaire sont passés de 647 millions d'élèves en 1999 à 688 millions en 2005, l'augmentation ayant été de 36 % en Afrique subsaharienne et de 22 % en Asie du Sud et de l'Ouest. **En conséquence, le nombre d'enfants non scolarisés a diminué, et cette diminution s'est accélérée après 2002.**

Les progrès rapides vers la scolarisation de tous les enfants et vers la parité entre les sexes dans le primaire, par exemple au Burkina Faso, en Éthiopie, en Inde, au Mozambique, en République-Unie de Tanzanie, au Yémen et en Zambie, montrent que la volonté politique nationale, conjuguée avec l'aide internationale, peut faire la différence.

Le coût de la scolarité demeure un obstacle majeur à l'éducation pour des millions d'enfants et de jeunes, en dépit de la suppression des frais d'inscription dans le primaire dans 14 pays depuis 2000.

L'objectif de parité entre les sexes n'a pas été atteint : environ un tiers seulement des pays ont indiqué avoir réalisé la parité dans l'enseignement primaire et secondaire en 2005, et trois seulement l'ont réalisée depuis 1999 (17 pays l'ont réalisée dans le primaire, et 19 dans le secondaire).

Un nombre croissant d'évaluations internationales, régionales et nationales font état de résultats d'apprentissage insuffisants et inégaux, montrant combien la mauvaise qualité de l'éducation compromet la réalisation de l'EPT.

Les gouvernements nationaux et les donateurs ont privilégié l'enseignement primaire *formel* par rapport aux programmes destinés aux jeunes enfants et aux programmes d'alphabétisation et de développement des compétences des jeunes et des adultes, en dépit de l'impact direct de ces programmes sur la réalisation de l'enseignement primaire universel et de la parité entre les sexes.

L'analphabétisme ne bénéficie que d'une attention minimale de la part des politiques et demeure un scandale mondial, reléguant 1 adulte sur 5 (1 femme sur 4) en marge de la société.

L'aide à l'éducation de base dans les pays à faible revenu a plus que doublé entre 2000 et 2004, mais a sensiblement diminué en 2005. »

Si l'analphabétisme est un scandale mondial, il faut encore comprendre que la qualité des éducations des enfants nouvellement scolarisé est médiocre.

Le concept d'éducation de base est important pour comprendre ceci :

Définition de l' « éducation de base » : l'éducation de base connaît une définition qui varie suivant les pays :

- dans les pays « riches », elle se définit par la scolarité qui comprend études primaires et secondaires.
- dans les pays les moins riches , elle se définit comme l'instruction des bases de lectures et de mathématiques concernant seulement le primaire.
- L'âge limite et la longueur de cette éducation de base est donc aléatoire.
- La Qualité de cette éducation de base n'est pas mesurable tant les besoins « basiques » sont prioritaires : ainsi, la prise en compte de la singularité de chaque enfant est loin d'être établie.

. Cette définition de l' éducation nous laisse entendre que l'inégalité est encore très forte.

Le rapport fait encore état du manque terrible de qualité dans tous les enseignements : c'est à dire, pour le dire autrement, que **ce rapport n'aborde pas les contenus des programmes éducatifs** :

Si l' Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud-Est sont les régions les plus en difficultés du fait de guerres, économiques ou génocidaires, les pays arabes ne sont pas en grande forme : le contenu des éducations est très médiocre, et surtout va à l'encontre et du droit des enfants, et du droit des femmes et des droits de l'Homme : Aussi, quand nous parlons d' Education de base aujourd'hui, il faut être précis.

Ce qui nous intéresse ici, dans notre rapport à l' **Ethique appliquée**, dans cet essai sur le Livre d' Esther, c'est justement de comprendre combien, au-delà des éducations déjà très difficiles à assumer dans certaines régions, les **qualités d'éducation** sont désastreuses : quant nous parlons des méséducations, négationistes, anti-juives, cela est une réalité dans tous les pays arabes.

Ici, il nous semble qu'en confrontant l'éthique de Yad Vashem et à ces méséducations, il n'est pas de comparaison possible : la prise en compte de la Shoah et de son éducation doit être l'objet **d'un réajustement** de toutes les éducations de base à travers le monde et dans tous les pays.

Si Yad Vashem connaît ses propres réseaux de développement, il nous semble cependant que, au nom d'une éthique humaine de l'éducation, et dans son développement planétaire, **la Qualité de chaque éducation de Base devra se faire sur une approche de l'histoire de la Shoah et du droit international : au moins dans un premier temps informatif.** Puisque les régions qui sont encore touchées par des guerres économiques et génocidaires sont les premières victimes de ce non-enseignement : **droit et histoire de la Shoah.**

Ainsi alors, l'éducation de « base » rencontrera un minimum de la **Qualité requise à tous et à chacun** : Que celle-ci puisse se développer par la suite à d'autres niveaux d'étapes est évident.

Que, par contre, celle-ci puisse former ce **point commun à toutes les générations du 21^e siècle** est un défi et une gageure qui devront pourtant être assumés :

- parce que cela est possible de le réaliser
- parce que cela est la pierre fondatrice de l'éthique du 21^e siècle
- parce que cela est ce qui constituera le ciment entre toutes les générations à venir.

Si, avec le directeur de l'UNESCO, tous les pays et toutes les nations de la Terre sont conscientes de cette priorité éducative, alors, le livre d'Esther apparaît comme un médium essentiel, en ce qu'il tend, à travers les siècles, l'histoire de la Shoah au regard de l'émancipation des peuples, jusqu'au droit international et la législation juridique contre les crimes contre l'Humanité. Son corrolaire, l'éducation de tous et toutes aux apprentissages générant des individuations éthiques est inhérent à ces éducations.

Si nous sommes conscient de ne pas avoir le droit à l'erreur, c'est justement dans cette prise de conscience là, à savoir, que le minimum de base passe par l'apprentissage des droits universaux et fondamentaux au regard de la Shoah, constituant depuis 70 ans, **l'événement dont chaque pays, et toutes les nations de la Terre sont partie prenante ou redevables dans des mesures fortes.**

L'adhésion de tous les pays à l'ONU, les programmes d'aide humanitaires, les aides pour les éducations de base sont des conséquences de la Shoah et de l'effort extraordinaire entrepris depuis 70 ans par « ceux qui ont pris en compte la Shoah ».

Dans cette perspective, il nous apparaît nécessaire et pertinent, de réajuster les programmes éducatifs et la qualité de ceux-ci au regard des avancées méthodologiques des enseignements primaires.

Le modèle conceptuel, Livre d'Esther-Fête de Pourim, a été en Judaïsme, la base d'une éducation universelle qui a contribué à l'élévation des droits humains sur toute la planète.

Ce modèle conceptuel est encore dans une mesure toujours novatrice, ce qui constitue la base première d'une approche possible de la Shoah, du droit et de l'individuation de tous et de chacun.

C'est ainsi que cet essai, à travers la notion d'éthique appliquée, entend proposer la relecture du livre d'Esther, jusque dans ce qu'en formule cet essai, du paradigme de l'éradication du processus d'extermination, aux phénomènes d'individuation propres à chaque enfant de la Terre.

Si la mesure peut apparaître, dans un premier temps, très idéaliste, voire utopique, elle n'en est pas pour autant irréalisable, et de surcroît, dans cette réalisation, elle est un des piliers de ce qui rapproche les identités juives des identités humaines à travers la prise en compte de la Shoah et de ses conséquences.

Au-delà d'éducations axées sur la rentabilité rapide des apprentissages, cette éducation de qualité rencontre en profondeur, toute l'éthique de l'Humanité, et, à travers elle, les initiations susceptibles de la voir s'épanouir dans la connaissance de ses propres ressources : c'est ainsi que nous pensons qu'elle sera à même de fonder un socle solide et profond qui permettra par la suite, de pouvoir développer tous les autres apprentissages.

Support d'un point commun à toutes les générations, cette éducation par le livre d'Esther est encore une formidable et extraordinaire rencontre avec 25 siècles d'histoires, différentes civilisations, différentes langues pour cependant cristalliser, en un noyau dur, la base du principe d'Humanité.

C'est précisément ici que notre essai tend à démontrer, la modernité et la contemporanéité du Livre d'Esther, au regard de la Shoah et de l'enseignement de celle-ci au 21^e siècle.

Que ce vœux, aussi pieux qu'éthique, puisse rencontrer la faveur de tous ceux qui croient en cette Humanité où l'Éthique appliquée, en tant que telle, ne peut rester ni un vain mot, ni une théorie de plus, et encore moins un privilège accordé à ceux qui auraient les moyens financiers d'éduquer profondément leurs enfants.

Si le livre d'Esther, de par sa propre histoire, sa forme, sa longueur, sa valeur et ses référents rencontre une place particulière, c'est aussi justement parce qu'il a été et est encore d'une **popularité inégalée** et que ces apprentissages sont adaptés à presque tous les âges, sans discrimination : c'est la force de son écriture, de sa dramaturgie, qui, au regard des siècles, ne cesse de renvoyer l'Humanité à son Humanité et, pour que celle-ci s'accomplisse dans un épanouissement joyeux, à l'éducation de son Humanité.

Devenu ainsi, la pierre fondatrice de tout un processus éducatif, en Judaïsme, comme au regard du droit international, le Livre d'Esther est encore, en ces 14 petites pages, un ouvrage propre à l'édification première des enfants, quelque soit leurs milieux d'origines, philosophiques ou sociaux, dans l'exacte mesure ou celui-ci ne préjuge d'aucune dogmatique, et qu'à l'inverse, au cœur de sa problématique, il place les droits humains et internationaux, ainsi que l'individuation et l'éducation comme **valeurs premières**.

C'est cette relecture au 21^e siècle, avec tous les savoirs et la connaissance acquise depuis la Shoah et au regard de la Shoah qui nous permet de comprendre toute cette valorisation du Livre d'Esther.

Comme sa « dévalorisation » fut aussi la marque d'un oubli de mêmes valeurs défendues et propice à la régression du tournant du XIX^e siècle au XX^e siècle.

Ethique appliquée et nouveaux concepts :

Nous allons maintenant reprendre les concepts proposés en fin de quatrième partie pour développer une argumentation spécifique à la philosophie d'après la Shoah, en s'évertuant par là même, à poser deux repères paradigmatiques qui étaient la première approche négative et pratique de l'éthique appliquée.

Au risque d'entrer ici dans une définition trop fermée, nous avons néanmoins cherché à établir un socle positif qui puisse permettre des apports ultérieurs, critiques et qui préciseront cette proposition.

Transgénérationnalité, islamo-nazisme et crime contre l'enfance : appliquant le premier aux deux autres, nous développons de manière schématique trois sous-concepts positifs et trois sous-concepts négatifs :

Les 3 négatifs : islamo-nazisme, lois criminelles et anti-judaïsme, négationismes

Les 3 positifs : devoir de savoir, production de sa propre pensée contre-génocidaire, participation active

Les deux repères paradigmatiques : D'Arendt à Deleuze

De Deleuze, qui pose la philosophie comme *créatrice de concept*¹⁴ dans le lien à l'anti-psychiatrie, mouvement critique par rapport aux expérimentations médicales des psychiatres français pendant la Shoah, à Hannah Arendt, première penseur de la Shoah dès 1943, la philosophie après la guerre prend une nouvelle identité : c'est surtout au regard de la destructivité de faux-penseurs tel le criminel Heidegger que cette nouvelle philosophie, concrètement ancrée dans le rapport à la Shoah va émerger, contre une philosophie « scolastique traditionnelle » qui, jusqu'à aujourd'hui encore, de l'étude de Kant à Heidegger, nie par ignorance ou par imprudence, les implications politiques où l'anachronisme théorique de certaines « philosophies ».

Pour être clair et direct, Kant a élaboré tout son système dans une Allemagne profondément anti-juive sans en dégager une vision particulière : cet anti-judaïsme était pour Kant, une « évidence »

Pour être encore plus direct, le criminel Heidegger, malgré les preuves accablantes d'aujourd'hui, est demeuré néanmoins aux yeux de beaucoup après la Shoah comme un « philosophe » : or, Emmanuel Faye vient de démontrer magistralement cette erreur en prouvant le nazisme d'Heidegger et son inanité philosophique. Et nous n'en sommes encore qu'aux premières recherches qui déjà établissent les faits, avant que d'approfondir dès la jeunesse d'Heidegger, comme dans son « œuvre » post-Shoah, ce qui tend encore à prouver l'intention raciste, nazie et négationiste de ce criminel.

¹⁴ Gilles Deleuze – Felix Guattari « **Qu'est-ce que la philosophie ?** » Editions de Minuit - 1991

Aussi, à travers ces deux exemples, c'est tout une part de l'histoire de la philosophie et de la « philosophie » telle qu'elle est encore entendue par ceux qui ne prennent pas en compte la Shoah, qui s'écroule.

Si, à l'inverse, Hannah Arendt prend, la première, conscience par la Shoah de ce que la philosophie peut et devra peut-être traverser comme nouvelle épreuve, et en indique les nouvelles bases, Deleuze, en historien de la philosophie arrive par le biais de l'anti-psychiatrie et par Spinoza, à proposer une vision aussi novatrice qui s'inscrit cependant de manière plus traditionnelle dans le champ des études philosophiques.

Nous n'entrerons pas dans le débat contemporain, complexe et technique de la philosophie du XX^e siècle qui, jusqu'à l'école de Francfort, a encore posée de nouvelles modalités intéressantes.

Nous nous bornerons à poser, avec Arendt, et avec Deleuze, ce qui nous semble être deux points de pensée originaux et productifs dans la philosophie d'après la Shoah, au regard de deux expériences qui s'ancrent dans la concrétude de la Shoah.

- 1) Arendt : de son parcours personnel, déportée, en fuite, réfugiée à New-York, envoyée comme reporter sur le procès Eichmann à Jérusalem en 1961, à sa réflexion d'alors, celle-ci est toujours opérante de par sa particularité, qui dans cet essai, prendra la valeur d'un paradigme : à savoir, que nous pensons qu'Arendt pose la limite à l'étude de la « pensée criminelle », pour ouvrir à l'étude de la « pensée constructive sur la Shoah ».

Nous nous référons pour se faire à l'article de Myriam Revault d'Allonnes intitulé « Hannah Arendt et la question du mal en politique¹⁵ ». Dans cet article, où Myriam Revault d'Allonnes tente d'établir les manques de la pensée d'Arendt au regard de Kant, nous prendrons l'exact contre-pied de celle-ci pour lire au contraire, l'aspect novateur de la position d'Arendt après le procès Eichmann : à savoir, l'abandon de la pensée de la « radicalité du mal » chez les nazis, pour la « banalisation du mal » chez les criminels génocidaires en tant que, cet « abandon » témoigne d'une conscience de l'improductivité de penser « chez les criminels, à la manière des criminels, à la place des criminels, dans la pensée criminelle » : si Arendt propose alors la notion de banalisation, c'est pour s'affranchir de l'ineptie qui consiste à penser là où, effectivement, les criminels ne pensent pas : comme nous le démontrons au chapitre 8, ils produisent de la « loi criminelle » sans penser, sans pensées : c'est ici que nous rejoignons Hannah Arendt et que les témoignages sur les tueurs, fait par Bronwing¹⁶ sur les tueurs nazis de la Shoah, ou par les néo-chercheurs sur les autres génocides, voire Rithy Pahnk¹⁷ dans **S21** pour le génocide du Cambodge, ou par Jean Hatzfeld pour le génocide du Rwanda,¹⁸ apparaissent surtout comme l'antinomie de la pensée en tant que l'on considère celle-ci comme productive de savoirs.

- 2) C'est dans l'immédiateté de cette ligne de pensée que s'inscrit Deleuze avec *Qu'est-ce que la philosophie ?* et tout son rapport à l'anti-psychiatrie, en prouvant lui aussi, que la philosophie est avant tout créatrice de concept, au regard de la prise en compte première de l'individu (ici en contrant les expérimentations de la psychiatrie pendant la Shoah : du programme T4 aux asyles français¹⁹) pour entreprendre une réinscription de la philosophie après la Shoah dans une nouvelle définition :

L'un comme l'autre refusent de penser là où la pensée n'est pas, c'est à dire là où l'acte criminel est producteur de loi criminelle (car « penser » à cet endroit sera enfler un lieu vide de pensée et produire un non pensée effective).

C'est dans ce refus qu'ils fondent la philosophie d'après la Shoah sur les faits effectifs que la Shoah a produite dans les catégories de la philosophie : de l'histoire de la philosophie, à l'éthique de la médecine, comme de la pensée philosophique théorique à la banalisation de la loi criminelle.

Arendt pose la limite entre cette loi criminelle, banalisée, et la pensée théorique « philosophiquement pure » telle qu'un néologisme moderne se tromperait à définir les monstruosité du criminel Heidegger, tout comme Deleuze, inscrit dans le champ de l'histoire de la philosophie, les avancées conceptuelles du 20^e siècle telles qu'il les exprime dans l'Anti-Œdipe (rizhomes et déterritorialisation) au regard de Freud et de

¹⁵ in **Revue d'histoire de la Shoah**, septembre –décembre 1998, intitulé « Hannah Arendt, penseur de la Shoah, 1943-1963 » pp : 9-24.

¹⁶ C. Browning « les hommes du 101^e bataillon, des criminels ordinaires », 1994.

¹⁷ Rithy Pahnk « **S21, la machine de mort Khmère rouge** », film documentaire de 2002.

¹⁸ J. Hatzfeld, **Une saison de machettes**, Seuil, 2003.

¹⁹ Voire ici l'admirable documentaire « **Histoires de la folie** » de juin 2006 réalisé par les équipes de nouvelles psychiatries de département de la Seine Saint-Denis en France.

Marx, en appliquant celles-ci à la défense du sujet, au sein de la psychiatrie moderne après les crimes de la Shoah dans les asyles allemands et français.

L'un comme l'autre ne philosophent plus sans prendre en compte les faits de la Shoah.

Pour autant, il n'en n'élaborent pas moins des concepts qui s'évertuent à produire des savoirs constructifs.

Ces deux penseurs restent, dans la seconde moitié du XX^e siècle, en marge de toute la « continuité » scolastique philosophique académique qui poursuit ses enseignements catégorisés et spécialisés, en gardant par exemple, le criminel Heidegger au programme du baccalauréat sans noter la moindre inscription nazie de ce criminel dans les énoncés ou dans les cours

Si Emmanuel Faye aujourd'hui nous permet d'entrevoir l'énorme tromperie que représente la conservation du criminel Heidegger dans le champ de la philosophie, Hannah Arendt et Deleuze nous balisent, pour ainsi dire, le nouveau champ de celle-ci, entre relecture de l'histoire de la philosophie après la Shoah, et élaboration de nouveaux concepts déterminés par une étude approfondie de la Shoah.

C'est ainsi que le concept d'Éthique appliquée est venu, philosophiquement, s'inscrire dans la tradition avec Spinoza, dans l'histoire de la philosophie en tant qu'application au regard de la dichotomie entre théorie scolastique et pensée de l'événement : c'est ainsi que Hannah Arendt, et d'autres sans formation technique de philosophe ont néanmoins apporté à la philosophie d'après la Shoah, leur propre conceptualisation, (nous avons vu Wiesel entre autres) qui détermine alors une nouvelle histoire pour l'histoire de la philosophie : ici, **nous ouvrons la page de l'éthique appliquée**, en tant que réflexions philosophiques après la Shoah prenant en compte sa phénoménologie, son histoire spécifique, et son impact dans le champ de l'histoire de la philosophie.

C'est ainsi que Arendt et le concept de « banalisation du mal » produit, par la négative, une ouverture à la pensée constructive sur les savoirs sur la Shoah.

C'est ainsi que Deleuze et le concept de « rizhomes et déterritorialisation » produit, par la création de concepts nouveaux, une approche temporelle et spatiale nouvelle et différente au sein des processus d'études de l'histoire de la philosophie.

Si Arendt nous propose de quitter la sphère des criminels pour s'attacher à ce qui pourrait être produit de constructif, Deleuze nous invite à penser les modalités de reproductibilité sur des critères nouveaux où l'image des rizhomes et de la déterritorialisation nous arrache justement à la linéarité logique et absurde des délires racistes : sang, terre, lien national comme uniques repères.

Quant au 21^e siècle, l'évidence des modalités causales à un événement ne sont plus à prouver, penser néanmoins de telles recherches invitent à multiplier les sources, les approches, les possibles déroulements des faits : ici deux points : comme Aurélie Kalinsky dans la revue d'histoire de la Shoah l'écrit, nous pensons que la scission un temps opératoire, entre une école « intentionaliste » et une école « fonctionnaliste » dans l'étude de la Shoah, n'est plus maintenant tenable : les deux sont liées et, d'autres sources encore viennent enrichir les multiples savoirs sur la Shoah. C'est ainsi que le deuxième point se développe maintenant à travers cet essai qui, sans avoir repris tous les acquis de la recherche sur l'histoire de la Shoah, s'est néanmoins évertué, en s'attendant à certains d'entre-eux (par exemple, « l'Europe génocidaire ») à démontrer que, la ligne Livre d'Esther / Shoah / 21^e siècle était à même de nous éclairer de manière sensible sur une des approches rarement prise en compte aujourd'hui, en 2008.

Aussi, le concept d'éthique appliquée, qui, une fois définit négativement, comme le refus de l'inhumanité et la création d'une dead-line, puis entrevu de manière « pratique » par des comportements nouveaux reprenant déjà effectivement cette dead-line, vient encore à poser le concept de trans-générationnalité dans la synthèse qui permet de fondre :

- et l'approche d' Arendt, dans la forme de refus d'une pensée propre aux criminels (ici, c'est par cooptation culturelle que s'opère le lien « anti-judaïsme-processus extermination », sans développement d'une pensée particulière, et Florent Brayard dans « La solution finale de la question juive » démontre l'effective avancée mi-décisionnelle, mi-practologique de la mise en œuvre du processus génocidaire) : car il n'est pas possible de parler de « pensée » là où le crime figure comme objectif final.
- et l'approche de Deleuze, dans la multiplicité des sources et modalités de transmission qui achoppent à la phénoménologie d'un événement.

Cette trans-générationnalité est à développer dans une intelligibilité qui devra encore s'avérer pertinente au regard d'un emploi conceptuel dans différentes disciplines.

Les deux autres concepts sont relativement simples en tant qu'ils viennent s'inscrire sur les faits directs liés à la Shoah et à son Histoire, et à l' Histoire de sa mémoire : c'est ainsi, que « islamo-nazisme » n'est pas plus une attaque politique que la nomination effective d'un ensemble **de faits** rassemblant une catégories de mouvements politiques et ou individuels qui , de nos jours, sont non seulement reconnaissables, font référence à l' histoire, mais qui de surcroît porte encore une donnée de la Shoah qui ne peut pas être niée et qui donne à penser que l' événement en soi ne peut pas être circonscrit à la seconde guerre mondiale.

Témoignant de l' impact de la Shoah jusqu'en ce début du 21^e siècle, 70 ans après le crime contre le peuple juif par les nazis dans des camps d'extermination par gazage, exécutions ou esclavage, ce terme d' « **islamo-nazi** » permet encore de NOMMER ce qu'une forme de négation incompréhensible, au sein même de la recherche sur la Shoah, sur l' Histoire de la Shoah, laisse perdurer de manière dangereuse : et ce n'est ni le terrorisme, ni les déclarations haineuses et racistes, ni les faits que nous avons pointés aux niveaux des écoles, qui viendront déforcer notre position : **ce concept, avant que d'être politique, est un concept HISTORIQUE** : il existe des islamo-nazis depuis 1937, qui ont été criminels dans les Einsatzgruppen en Bosnie et dans le sud de l' Europe, et qui depuis, dans presque l'entièreté du monde arabophone, sont représentés à des niveaux politiques , informationnels et éducatifs, dans des mesures prouvées, établies, connues et de surcroît dangereuses pour l' Humanité entière : puisque le transfert de l' idéologie nazie à l'islam, aggravée par les obsessions religieuses, n'a fait encore que radicaliser la haine et les déclarations d'intentions de meurtres des juifs, et par assimilation , des occidentaux, sous l'appellation de « guerre sainte » qui efface le terme de Shoah tout en en continuant les buts des nazis.

Si maintenant nous avons établi un concept méthodologique et un concept historique, le concept de « **crime contre l'enfance** » **portera la double inscription juridique et philosophique.**

Une petite parenthèse pour simplement prendre conscience ici de l'effort intellectuel et éthique pour placer un concept double qui vienne s'opposer par le droit et par la philosophie, à la destructivité de la pseudo-approche « philosophique » des délires racistes et criminels des nazis, des islamo-nazis et du criminel Heidegger.

Nous rejoignons ici Arendt comme ceux qui luttent contre la négation : pensons là où la pensée nous est agréable et utile, là où elle est productive de sens, de droits , de plaisir et d'éthique.

En défendant l'enfance, nous défendons l' éducation, la Vie, le futur, et le socle de nos sociétés humaines.

En cherchant à savoir si le racisme du criminel Heidegger est de la « philosophie », nous ne pensons déjà plus.

De surcroît, ce concept de « crime contre l' enfance » s'inscrivant encore de manière historique, et dans la Shoah, et dans le génocide des islamo-nazis de 1983, et dans les méséducations de 2008 où , comme nous venons de le voir, la qualité des enseignements réduits à rien est plus dommageable aux enfants que de jouer, ce concept est encore un **outil juridique** qui pourra permettre de dénoncer et nommer, instruire et juger, des faits qui aujourd'hui, même s'ils sont connus, ne sont pas reconnus à la valeur de leur gravité et de leur atteinte philosophique au projet d'Humanité.

Développant ce qui , dans le concept de génocide posé par le grand homme que fut Lemkin, nous apparaît être la prolongation éthique, historique et juridique, de ce que les nazis ont infligé à des millions d'enfants juifs.

Ce paradigme est , par conséquent , comme pour les crimes contre l' Humanité, à prendre en compte à la valeur même de ce que ce crime a commis comme irréparable pour le peuple juif, et à travers lui, comme à travers ses enfants, d'irréparable pour tous les enfants de la Terre.

Ce concept de « crime contre l'enfance » est encore un **outil philosophique** qui nous permet de penser au –delà des entreprises suicidaires, négationnistes, méséducatives dont les enfants sont victimes, pour ouvrir à une réflexion accompagnant le projet d' Humanité d'une responsabilité de celle-ci vis à vis de ses propres enfants : ainsi, des Objectifs du Millénaire pour 2015, à une définition de l' Humanité au 21^e siècle, à l'articulation d'un projet philosophique tel, par exemple celui des Lumières, ou encore un nouveau, qui viendrait synthétiser les avancées du 20^e siècle, le concept de crime contre l' enfance vient reprendre à un degré philosophique, la deadline tracée au préalable dans la définition négative de l' éthique appliquée.

Anticipation sur tous les néo-idéalismes et rappel incessant à ce qui ne peut être atteint au sein de l' Humanité, ce concept de « crime contre l' enfance », n'en n'interdit pas pour autant la formulation de projets positifs où, justement, l'enfant et l' enfance serait , comme l' Humain, homme et femme, au cœur d'une projection de vie future : ici, le programme C18 de l' ONU nous apparaît un premier pas vers cette positivité.

Dans une synthèse de ces deux outils, juridiques et philosophiques, ce concept de « crime contre l' enfance » permet encore de lancer **une éducation active et profonde des droits relatifs à l'enfant** tel que les accords de Paris en février 2007 les ont définis.

Ces trois concepts majeurs posent ainsi une figure inachevée de l' Ethique appliquée, en tant qu'elle sera à définir et à pratiquer par tous et par chacun, des langages aux incorporations effectives des droits, mais encore en tant que cette **éthique appliquée** pourra peut-être devenir une des formes particulières d'un **rapport existant entre philosophie et droit**.

C'est ici que la production de ce concept appelle chacun à une étude critique pour vérifier de son bien fondé.

Nous prendrons comme contre exemple productif, la création de la psychanalyse qui, entre les avancées de psychiatrie et une forme de philosophie scientifique, a , avec Freud²⁰, dès avant la Shoah, opéré le lien entre deux catégories de pensée qui ont su produire une avancée majeure dans l' histoire des idées, mais encore dans l'histoire de la médecine, des sciences, de la philosophie et dans l'accès aux libertés des individus, de leurs droits à leur épanouissement sexuel.

Sans maintenant préjuger de la réception de telles propositions, et dans l'espoir que cette recherche produira de la pensée constructive, nous en cloturerons ici de manière dynamique avec la définition de ce concept d' « éthique appliquée ».

Cette coupure dynamique, laissant la liberté et la possibilité de déjà travailler ce concept, sans chercher à l'étouffer d' ajouts précisionnels dès son acte de naissance.

* * *

Nous allons maintenant passer à deux présentations qui pourraient, ou non, entrer dans ce que ce concept d' « éthique appliquée » laisse d'entre-ouvert.

La chapitre 13 va présenter un fait littéralement extraordinaire : puisqu'il ne s'agit, ni plus, ni moins que de l' ajout d'un nouveau livre au Tanak, à la Bible.

Ce qui n'a pas connu de précédent depuis 2500 ans.

C'est le projet du Rabbin David Meyer qui sera présenté ici, et un peu mis en regard de cet essai.

Le chapitre 14 présentera une autre expérience, artistique, qui prend en compte directement au 21^o siècle, une réécriture du Livre d' Esther, dans une actualisation dont cet essai témoigne.

A la lumière de ces deux expériences d' « éthiques appliquées », nous comprendrons encore combien le rapport entre le Livre d' Esther et la Shoah au 21^o siècle est actuel, important et opérant.

Ce qui nous permettra , dans la conclusion , de poser un certain nombre de questions en 2008.

. Nous pouvons déjà clore ce chapitre en nommant « actes d' éthique appliquée », les expériences qui existent déjà pour la formation des cadres internationaux de l' ONU à l'enseignement de la SHOAH dans les centres :

- Memorial de la Shoah : pour l'Europe et l'Afrique
- US museum of Holocaust : pour l'Amérique, nord et sud
- Yad Vashem : pour le Moyen-Orient et l'Asie

Ces expériences, en tant qu'actes d'éthique appliquée, rassemblent éducation, philosophie, droit, et histoire de la Shoah, dans des actions prenant en compte les plus grandes institutions mondiales.

²⁰ Voir ici le cours de M. Safran sur Freud et le Judaïsme, de Moïse à la psychanalyse.

Puisque, dans ce « travail » d'éthique appliquée, de l' enfant qui est actuellement déporté dans les camps de réfugiés au Darfour et qui peut être abattu à n'importe quel moment par les criminels djandjaouides islamo-nazis, au secrétaire de l' ONU où à n'importe quel responsable ou citoyen du monde libre, c'est à chacun que revient une part d'investissement personnel pour élever en dignité, l'Humanité à travers chacun. Nous allons maintenant résumer, dans le chapitre 13, les six points de définitions du Livre d' Esther au regard de l' Ethique appliquée que nous venons de définir.

Ce chapitre verra d'abord comment la recentralisation du Livre d' Esther a donné lieu en Judaïsme à une expérience sans précédent après la Shoah, puisqu'il s'agit, ni plus, ni moins, de **reprenre l'écriture du Tanak**.

CH 13 : De la recentralisation du Livre d' Esther au Tikkun for Meguillat Hashoah

Avant-propos :

Si nous avons vu dans l' analyse du faux discours religieux, les nœuds gordiens inhérents aux monothéismes, et si nous avons vu qu'en Judaïsme, la question du rapport entre langage et pensée passait dorénavant par un conceptualisation de _____, nous allons maintenant étudier ce qui, dans la problématique du Livre d' Esther, après la Shoah, a fait advenir au sein du Judaïsme.

A savoir, la prise en compte par presque l'entièreté du « corps rabbinique » et tous les différents mouvements ou obédiences du Judaïsme, de la place et de l'impact de la Shoah .

Ainsi, le projet de **Tikkun for Meguilat Ashoah** vient, au sein de la Tradition et de ses enseignements académiques, reprendre toute la pensée ésotérique du XV^e siècle, pour après la Shoah, la faire advenir au sein de la ligne de l' « action humaine » propre au livre d' Esther : puisque si après les évènements de Pourim, sera écrit le Livre d' Esther, après la Shoah, sera écrit un nouveau livre par les scribes d'aujourd'hui, au 21^e siècle.

Cette action humaine n'est cependant pas à désolidariser du plan divin, mais à lire comme la part créatrice des humains dans l' accompagnement de la création de _____.

Si le concept de Tikkun – réparation – est déjà présent en Esther, c'est en effet **Luria** qui va le développer au moment le plus puissant de toute la pensée ésotérique juive médiévale, vers 1560, en Eretz Israël.

Or nous allons étudier plus précisément ce rapport avec Spinoza, à tout le moins dans une première approche, pour comprendre le projet actuel :

La continuation du Tanak, non dans une perspective didactique ou imposée, mais dans une proposition qui vient reconnaître toute la tradition, et dans un même temps l'unicité de la Shoah, s'effectue pour en inscrire dans un NOUVEAU TEXTE, AU SEIN DU TANAK, la reconnaissance double : celle du Tanak et celle de la Shoah à prendre, dorénavant, en compte au sein du Tanak.

Cette reconnaissance valorisée en tant que processus éducationnel à l'usage des futures générations symbolise le témoignage de toute la génération qui, depuis la Shoah, désire affirmer tant l'unicité de la Shoah que ses dangers, pour l'inscrire dans une démarche spécifique et unique elle aussi.

. Une pratique quotidienne : le **Tikkun for Meguillat Hashoah, version _____** :

Spinoza et Luria : l'essence du livre d'Esther et le Tikkun : le concept de « réparation » est au centre de la pensée de Luria, alors que Pourim anticipe sur les dommages que pourrait produire l'extermination.

Spinoza comme Luria sont « les enfants de 1492 » et de la catastrophe de l' expulsion des Juifs d'Espagne et du Portugal, et de l' Europe entière au début du XVI^e siècle.

Luria, qui s'établit à Safed, désira reprendre toute la pensée ésotérique des deux siècles précédents pour développer l'ensemble des savoirs et de la connaissance de la pensée juive médiévale, à la lumière de cette expulsion, dans l' objectif de fournir un renforcement de cette pensée susceptible de contrer les nouvelles attaques de l' anti-judaïsme, mais encore de développer la pensée juive.

Appuyé sur la Cabbale, dont les premières références et productions, en Provinzia, unissent les savoirs des communautés ashkénazes et sépharades dans un ésotérisme issu du Livre de la Création (lui-même synthèse vers le VI^e siècle de tous les développements ésotériques qui, avec la fin de la rédaction du Tanak, donnèrent lieu à l' approfondissement des lectures d' Ezéchiel et d' autres livres importants), Luria va développer une

« **nouvelle caballe**²¹ » où les concepts de **Tikkun** (réparation), **Tsim Tsoum** (contraction en lui-même ou retrait) et **Shebirat Kelim** (bris des vases) viennent former l'armature pré-conceptuelle d'une « théogonie » aussi brillante que lumineuse.

Si cette approche ne sera pas développée ici, nous aimerions inviter les non-initiés à s'approcher par eux-même des valeurs, toujours actuelles, de cette pensée littéralement extraordinaire.

Une approche trop succincte défigurerait la beauté et l'intérêt de cette pensée et cet essai n'est pas le lieu du développement de celle-ci, mais se doit d'indiquer son importance dans l'histoire de la pensée, de la philosophie, et dans l'histoire de la pensée juive et du Judaïsme.

Or, nous avons vu combien la pensée d'Ezéchiël avait été importante au sein de l'exil Babylonien et combien, à travers toute la relecture des premiers textes, le moment d'Esther constitue à la fois une apogée de la relecture et une mise en application de celle-ci : si au comble du savoir et du doute, Mordecaï donne à Esther les clés de la pratique, dorénavant, vu les conditions imposées, **créatrices**, il est à remarquer qu'Esther pose en acte ce que personne jusqu'alors n'a théorisé.

Seul Ezéchiël, dans la vision de la Merkabbah vient ouvrir une porte très singulière sur le processus d'individuation et d'incorporation, d'intériorisation du divin au sein de la pensée individuelle.

Nous oserons écrire qu'Esther affirme, par ses actes, une forme de résolution urgente de cette singularisation de la pensée juive.

Or, ce n'est pas Esther qui va développer par la suite les savoirs ésotériques : c'est Ezéchiël qui va focaliser tous les mouvements ésotériques dans la « vision » de la Merkabbah.

Quant, au XVI^e, Luria reprend toute la cabbale, en 1560, c'est donc dans les « pas » de l'approfondissement des développements inhérents depuis Ezéchiël, le Livre de la Création, le Zohar et autres ouvrages cabbalistiques :

Or Luria va surtout reprendre le concept de « **réparation** » qui jusqu'alors n'est que peu présent : certes, l'expulsion des Juifs d'Europe en 1500 est pour beaucoup dans la nécessité de cette « réparation ».

Mais les développements de Luria vont donner naissance à tout un développement ésotérique, et pratique, qui vient, **dans une théopraxie nouvelle, incarner les savoirs anciens à une réflexion moderne.**

C'est justement avec cette tradition que Spinoza va rompre en 1660 : les avancées des sciences expérimentales viennent lui permettre de s'écarter de tout l'imaginaire symbolique juif médiéval, pour dorénavant repartir sur les premiers acquis de la science moderne : la révolution spatiale de Gallilée, en 1575.

Maintenant, si Luria, dans la « vulgarisation » de son œuvre par ses adeptes, va donner naissance à deux grands mouvements contradictoires, un qui désire justement vulgariser un maximum les acquis nouveaux, et l'autre qui désire protéger ses acquis, le Hassidisme dès 1760 va venir reprendre cette cabbale dans des formes qui seront réadaptées par la suite au XIX^e siècle.

Cependant, l'école rabbinique n'aura de cesse de garder au sein de la tradition, l'enseignement premier de Luria et de le développer au sein même des pratiques et liturgies : c'est ici qu'aujourd'hui, la notion de Tikkun est opérante et opératoire au sein du Judaïsme : car même si elle apparaît au dehors comme « très ancienne », elle représente une vraie pratique, élaborée sur quatre siècles et toujours active aujourd'hui.

Or, Spinoza, en produisant la coupure épistémologique entre Caballe et philosophie va mener une forme de conceptualisation qui, nourrissant les Lumières et la pensée scientifique moderne au XIX^e siècle, n'aura encore de cesse de venir alimenter les cercles avancés et libéraux du Judaïsme à l'écoute des sciences jusqu'à aujourd'hui : voire ici tout les instituts de recherches américains dès le début du 20^e siècle.

Le herem (forme d'excommunication) cependant lancé au XVII^e contre Spinoza restant néanmoins un avertissement que peu remettent en question.

Maintenant, si ces deux mouvements vont co-exister jusqu'à la Shoah, suite à la Shoah, nous avons vu avec Neher et Fackenheim, deux pensées fortes qui, loin de nier, acceptent et travaillent l'événement, jusque dans les fondations du Judaïsme, différemment l'une de l'autre.

²¹ Voir le chapitre 5 de l'excellent « Que sais-je ? La Kaballe » de **Roland Goetschel**, PUF, n°1105, 2002.

Or, aujourd'hui, 70 ans après la Shoah, ce sont tous les mouvements du Judaïsme qui s'accordent pour prendre en compte l'impact de la Shoah, à travers le concept de *Tikkun*, réparation, venu de Luria, et qui représente donc, en fait, au moment du climax de l'ésotérisme juif médiéval, l'emprunt direct fait à Esther...

Cette recentralisation du Livre d'Esther, de la pensée lurianique aux liens évidents avec la Shoah, opère aujourd'hui après la Shoah, dans l'écriture d'un nouveau livre, comme le livre d'Esther fut aussi un nouveau livre après les événements de Pourim.

Après la Shoah, fut mis en place le jour de la Shoah, Yom Hashoah, où sont lus, entre autres, des passages du livre d'Esther.

Ainsi, le livre d'Esther est recentralisé de par sa problématique propre, dont cet essai s'évertue à mesurer l'importance au 21^e siècle.

Or, aujourd'hui, la traduction d'un manque dans la praxis juive face à l'importance croissante que prend la Shoah en Judaïsme et dans toute l'Humanité, vient appeler la nécessité d'un livre nouveau, qui vienne spécifiquement traduire l'impact de la Shoah, et les savoirs depuis acquis, pour en référer aux futures générations.

Voici, succinctement présenté, dans le cadre de la pensée juive, le projet de Tikkun for Meguillat Hashoah.

Présentation concrète du projet :

Voici le texte de présentation écrit par le Scribe à qui cette « commande » a été faite :

« Ce texte est le compagnon du livre Meguillat Hashoah qui a été produit par l'Institut Schechter des études juives et par l'assemblée rabbinique, l'organisation internationale des rabbins « conservateurs » et Massorètes. Il est la naturelle extension du texte écrit par le professeur Avigdor Shinan qui est maintenant utilisé pour commémorer la Shoah.

Pensant qu'il serait souhaitable de le transcrire en un Rouleau sur parchemin et en écriture de scribe par un Scribe reconnu, le rabbin David Meyer, de la congrégation réformée de Brighton en Angleterre, a commandé au scribe Mordechaï Pinhas ben Moshe Aharon – Marc Michaëls – de développer un « Tikkun » (guide écrit) de ce texte qui adhérerait pleinement à l'établissement d'une écriture halachique et à sa pratique.

Ce petit livre est le résultat de cet effort – la création d'un nouveau Tikkun utilisé comme Visual Midrashim – recherches visuelles – : en transcrivant par l'addition de signes de pensées au texte – et en construisant sur le travail des Scribes à travers les siècles, qui voyaient de grandes pensées dans les lettres des parchemins et qui les transcrivaient à travers chaque génération.

Le premier Meguillat Hashoah a été écrit par Marc Michaëls et complété en mai 2004 et un siyyum (cérémonie de réception) a été tenue à Brighton sous la direction du Rabbin David Meyer quelques semaines avant le Yom Hashoah – service du jour de la Shoah-, où il a été lu publiquement dans la double traduction hébraïque et anglaise.

La version complète de ce Tikkun, avec les notations en script de Rachi a été développé depuis le premier des trois Rouleaux écrits par ce Scribe. (Sont inclus ici deux articles par M. Michaëls et Rabbi Meyer qui expliquent le passé et l'origine du développement de ce Rouleau en écriture de parchemin.)

C'est un espoir que ce Tikkun formera la manière acceptée de produire ce Rouleau dans le futur. Cependant, si les Scribes devaient se démarquer des idées contenues ici, où avaient leurs propres idées pour comprendre le texte, aussi longtemps qu'ils seraient acceptés dans la tradition des Scribes et que le travail reste Kasher par cette définition, ils seraient les bienvenus et l'auteur aimerait les entendre.

Il est plaisant que, au-delà des temps émergent de nouvelles traditions comme ce fut le cas avec la Thora, et cela ne serait pas une mauvaise chose aussi longtemps qu'elles puissent aider à la compréhension du texte.

Cependant, il existe un danger que trop d'additions viennent « surgonfler » et peut-être détraquer le texte lui-même.

Néanmoins, c'est l'espoir pour tous ceux qui sont concernés que ce Tikkun sera adopté par les Scribes comme le texte officiel faisant autorité.

Les approbations suivantes signalent l'acceptation de celui-ci par les représentations clés des mouvements synagogaux. »

Mordechaï Pinhas ben haRav Moshe Aharon – Marc Michaëls – Scribe – Londres 2006.

. Ce texte a été adopté par :

- **Leo Baeck College – Centre pour l'éducation juive de Londres**
- **La nouvelle synagogue de Londres**
- **Le mouvement des Rabbins réformés anglais**
- **L'association mondiale des Rabbins conservateurs et Massorètes**
- **La conférence des Rabbins du Judaïsme Libéral**

Voici la suite de la présentation du projet (article de Marc Michaëls) :

« Ce Tikkun a été créé avec précaution en suivant la Halacha et établit les traditions pour notre héritage. Il n'y a rien de nouveau ou de radical dans son exécution, seulement ce qui a été porté en devenir, rassemblant plusieurs traditions en une seule.

Depuis des siècles, notre mission et appel a été centré autour de la production et du repérage du *sifrey Thorah, t'fillin, m'zuzot, m'guillot Esther and gittin*.

D'autres travaux comme le *sefer haftarot* et le reste de cinq rouleaux sont moins communs.

Vous êtes libres de trouver étrange de travailler sur quelque chose de nouveau avec les matériaux traditionnels en suivant les règles de la Tradition. Ne soyez pas concernés.

Cette particulière innovation est une rareté dans la loi des Scribes et, cela a été et cela a du arrivé.

Nous écrivions à l'origine simplement avec des « pannes ». Les « plumes » étaient un anathème, maintenant elles sont la norme. Quelques Scribes aujourd'hui utilisent même des « plumes » en plastique !

Le Rabam fut le premier à railler contre ces scribes qui voulaient commencer chaque colonne de la Torah par un *vav*, les traitant de fous. Maintenant, c'est une pratique établie.

Cassures, tags, lettres larges, petites lettres et autres recherches visuelles, comme celles de *nun hafuchah* ont changé dans les temps et personne ne pourra invalider ces changements.

Silencieusement, les livres ont été changés, et ré-arrangés pratiquement, et il existe une naturelle extension à porter notre connaissance collective et la tradition, à un nouveau degré, lequel, justement comme **ESTHER**, fut écrit pour commémorer un événement de notre histoire pour qu'il ne soit pas oublié ou marginalisé.

Ce livre aussi ? Certainement le texte porte lui-même une grande autorité depuis qu'il a été publié par le Schechter Institute et l'assemblée Rabbinique. Est-il inspiré (autrement que dans une normalité dont tous les travaux humains sont eux-mêmes inspirés par ____, bénit Soit-II) ?

Ce n'est pas à moi de le dire, mais à vous (à toi) de le considérer et à l'histoire de le décider.

Tout ce que je demanderai c'est que vous (tu) suiviez la Halacha et traitiez ce texte avec respect.

Peut-être de donner un peu de Justesse quand vous travaillez dessus, et peut être demander aux personnes qui vous l'ont recommandé de faire de même.

Encourager la communauté à porter une prière *siyyum* le jour de la Shoah où le texte peut être étudié et le travail du Scribe et les recherches visuelles expliquées, et peut être, attendre la première lecture le jour même de Yom Hashoah.

Les lecteurs sont encouragés à relever ce nouveau challenge et à aider à l'introduction de cette nouvelle pièce de la liturgie dans les synagogues à travers le monde, sous le principe que, si suffisamment de Juifs se retrouvent eux-mêmes dans cette demande, alors celle-ci atteindra éventuellement le statut de la Halacha. »

* * * * *

Or nous voyons que maintenant, sans vouloir imposer, ce nouveau texte vient démontrer une nouvelle problématique : à savoir, inclure de nouveaux savoirs, dans une forme traditionnelle et contemporaine à la fois.

Sans préjuger de cette expérience extraordinaire, passionnante et émulative, nous poursuivons notre essai. Cette problématique rencontre celle que nous souhaiterions développer ici :

La principale différence, de taille, qui vient séparer ces deux textes, c'est que , chez Esther, c'est l' **ANTICIPATION** qui vient primer et être mise en valeur.

Or, dans le second, même si la spécificité nous semble importante, pour marquer l' impact comme pour marquer le désir de transmettre les apprentissages aux futures générations, il est une conséquence de la Shoah, dans une réflexion sur l' enseignement possible de la catastrophe : le risque de surcroît pointé de la martyrologie écarté, ce livre n'évite cependant pas les FAITS. **Et c'est ici sa force.**

Et puis , si, comme nous venons de le voir au chapitre précédent, avec le concept d'islamo-nazisme, il est malheureusement possible de penser que la Shoah n'est pas entièrement terminée, alors ce texte prend, de facto, la qualité d'un texte d'anticipation sur la lutte à poursuivre au regard de la Shoah. Nous maintenons à cette hauteur de réflexion , les deux éventualités.

Mais, mais, maisMais.

Le livre d' Esther , dans sa valeur éducative, comprend une valeur qui , pour peu qu'elle ait été oubliée au début du XX^e siècle, ne peut pas pour autant être maintenant écartée : l' **anticipation** qui permet à l'extermination de ne pas avoir lieu est primordiale dans Esther.

Or ici, si la Shoah pourrait être considérée comme le Pourim du XX^e siècle de la planète entière, il est deux dimensions à considérer :

- soit mettre en exergue la perte incommensurable de 6 000 000 d'entre nous, voire de 7. Et par conséquent la valeur négative dans l'absolu de l' horreur des crimes produits : ce qui constitue en soi cette **dead-line** pour le Judaïsme comme pour l' Humanité
- soit mettre en valeur l'acchoppement et du droit international et de l'émancipation de l' état d' Israël au sein d'une planète désormais basée sur de nouvelles règles.

Or , **l'un ne va pas sans l' autre** : mais l'un comme l' autre ne rencontre pas la problématique spécifique d' Esther qui est aussi celle de l'anticipation : ni *dead-line*, qui est une forme d'acceptation des faits dans la reconnaissance de l' échec, ni *euphorie d'un nouveau corpus de règles internationales* à appliquer par états interposés : **anticipation critique et éveillée à tout ce qui pourrait à nouveau se produire , n'importe où, sous n'importe quelle latitude ou pays, état ou religions.**

Ici nous apparaît la spécificité d' Esther : si le Tikkun alors vient poursuivre l' avertissement d' Esther , et vient réparer effectivement ce qui a été détruit par l' apprentissage même des faits et de ce qui s'est passé, **Esther avec Pourim sont garants de toute la problématique éducative**, qui, sans être didactique, a néanmoins été porteuse de nombres d' apprentissages qui ont permis l'élaboration des droits contemporains.

Aussi, il apparaîtrait une grosse erreur de laisser pour compte ce livre d' Esther sans en avoir épuisé les ressources qualitatives et éducatives de celui-ci : ici, sans s'opposer à toutes les démarches entreprises depuis la Shoah, la relecture du livre d' Esther vient au contraire, **compléter, approfondir et faire rayonner** ce qui, dans la spécificité de l' écriture , comme dans la valeur même des enseignements, ne peut pas être pris en charge par un autre livre, ne peut pas ne pas être reconnu comme singulier au binôme Esther –Pourim.

Ainsi, une RECENTRALISATION du binôme Esther –POURIM apparaît comme principale et primordiale :

Tant dans le rapport aux études historiques relatives à l' étude de la Shoah, que dans les formes de « liturgies » qui viendraient éventuellement « réparer » après la Shoah.

L'une comme l'autre ne peuvent pas faire l'économie de ce que le livre d' Esther et l'histoire de la fête de Pourim véhiculent, contiennent et enseignent au risque de court-circuiter ce qui, justement fait le lien entre la Thora, la Shoah et le XXI^e siècle.

**Car ni une ultra-spécialisation réduite au XX^e siècle,
ni un acte de réparation au XXI^e siècle,
ne mettront en lumière les processus qui ont menés à l'élaboration des droits universaux et
internationaux du XX^e siècle, sur lequel tout le XXI^e siècle repose.**

Recentralisation du Livre d' Esther et du binôme Esther-Pourim

Ainsi, si le livre d' Esther ne rencontre pas directement les faits de la Shoah , il en représente un des liens avec la Torah qui ne peut être éludé.

Et si l' éducation de la Shoah au XXI^e siècle souhaite marquer profondément son emprunte par un nouveau texte, elle ne peut pas non plus faire l' économie des processus éducationnels que le Livre d' Esther et Pourim portent.

Maintenant, que le point semble être fait sur la recentralisation du binôme Esther –Pourim, sans que celle –ci apparaissent comme imposable, il est néanmoins important de comprendre sa place.

A l' instar de l' impact que ce binôme a eu et a produit dans l' histoire du théâtre, son impact au sein des processus éducationnels de l' enseignement de la Shoah, comme dans son impact au sein du processus inhérent à la Shoah, nous semble ici démontré, prouvé et acquis.

La problématique qui vient est ensuite celle qui se propose en une transcription ou une modélisation de ce binôme dans des langages actualisés.

Au demeurant, la forme inhérente à ce binôme reste en elle-même suffisamment forte et encore prégnante aujourd' hui pour n' avoir rien à redevoir à personne.

Cependant , accompagnant le mouvement théologique et éducatif qui vient après la Shoah démontrer sa nécessité, peut-être est-il l' occasion, le moment, de voir ce qu' une réécriture et une reformatisation de ce binôme dans une forme réactualisée, prenant en compte l' universalisation du XX^e siècle, peut apporter.

C' est ici, qu' en dehors des formes traditionnelles et théologiques inhérentes au Judaïsme, les langages artistiques semblent avoir mot à dire, au-delà de leur inscription profane actuelle.

Dans la recherche d' une réécriture contemporaine du livre d' Esther , une expérimentation vient d' être effectuée qui, sans avoir encore eu la possibilité de s'expérimenter dans des mesures conséquentes, reste encore en puissance, une proposition qui, à notre entendement, porte le Livre d' Esther et Pourim , à leur degré authentique, adéquat pour ainsi dire, de compréhension.

C' est cette expérimentation que nous allons décrire maintenant en la résumant mais aussi en l' explicitant, pour comprendre combien le binôme Esther –Pourim est encore aujourd' hui important, primordial, et n' a pas encore donné toute sa puissance d' enseignement.

S' inscrivant dans toutes les réécritures, depuis le moyen-âge, en passant par Racine (Jean) et par les relectures modernes, les arts ont puisé en le livre d' Esther et Pourim : mais cette proposition tient encore à mettre en valeur deux dimensions peu prises en compte jusqu' à aujourd' hui :

- la féminité dans le livre d' Esther et au 21^e siècle.
- la réécriture actualisée : dans le rapport aux crimes contre l' Humanité et génocides.

Si, dans ces deux nouvelles assertions, la réécriture semble s' éloigner du Judaïsme, nous tiendrons à démontrer le contraire , très relativement au livre d' Esther et à Pourim :

- par la place d' Esther , en tant que femme au –V^e siècle, relativement à la place des femmes aujourd' hui.
- par le lien effectif entre la Shoah et les génocides , en ce que la reconnaissance d' un, est , à travers la reconnaissance des autres, la marque du désir d' éradication entière de ces processus.

Nous tiendrons à insister, peut-être à tort, sur le fait que l' ultra-spécialisation juive d' un phénomène qui, même s' il lui est attaché, ne lui est redevable que par la destructivité qui lui est accordé, n' est pas en soi une qualité propre au Judaïsme. Ce que de nombreux rabbins ont déjà explicité clairement.

Il nous semble plus intéressant de mettre en valeur l'universalité de la condition humaine, à travers le Judaïsme et son éthique, ses valeurs, son rayonnement, qu'au regard des forces destructives qui se sont attachées à le détruire.

C'est pourquoi, la prise en compte des génocides du XX^e siècle viendra prouver deux choses :

- l'antijudaïsme se répercute aussi sur d'autres minorités, comme le report de cette anti-judaïsme sur des minorités apparentables aux communautés juives : des arméniens aux Tutsis, des Four aux intellectuels du Cambodge, des Yougoslaves non-séparatistes et universaux, aux enfants en Iran : **l'anti-judaïsme, comme « déshumanisation » a fait « école ».**
- En tant que communautés spécifiques ayant accédées aux droits universaux et fondamentaux reconnus par la déclaration universelle des droits de l'Homme, **les peuples d'aujourd'hui sont autant porteurs de la lutte contre l'anti-judaïsme, que du combat pour la reconnaissance des droits humains** qui, comme nous l'avons vu, sont des valeurs que le Judaïsme a très tôt, presque depuis sa naissance, valorisé : du décalogue à l'universalisation du monothéisme.

De surcroît, il sera facile de voir combien, les adversaires du Judaïsme se rangent très facilement du côté des exterminateurs et génocidaires du XX^e siècle, soit qu'ils fussent les mêmes, (des allemands encadrant les turcs lors du génocide des arméniens aux iraniens d'aujourd'hui) soit qu'ils empruntent les mêmes discours (des génocidaires hutus et cambodgiens, aux nettoyages ethniques de Yougoslavie au génocide du Darfour).

Aussi, la prise en compte des génocides du XX^e siècle représente l'apport d'une compréhension profonde du processus d'extermination, problématique que le Livre d'Esther dénonce en soi, au-delà du Judaïsme, comme un dommage relatif au **Royaume, ici compris comme celui de l'Humanité toute entière**, et portée par tous les peuples de la Terre, et dont, au sein desquels, le peuple juif, en sa spécificité, garde bien sûr toute sa singularité et sa place particulière.

C'est cette réécriture, par l'extrapolation apparente du livre d'Esther, qui nous semble en avoir paradoxalement démontré la pleine puissance, **jusque dans ses capacités d'adaptation et d'ouverture** à des situations similaires.

Ainsi, **Esther et Pourim** gagnent à leur étude, et à la poursuite de la compréhension de leur primauté, mais encore s'ouvrent aux modernités et aux contemporanéités **sans perdre de leur force**, puisqu'au contraire, ils en révèlent alors toute la **conceptualisation** inhérente, qui vient rayonner et dispenser toutes ses bonnes énergies **au regard du concept d'Humanité, entendu à l'heure de la fermeture du Tanak, comme l'ouverture à l'universalité de cette Humanité**, dans la conscience de sa **forme d'inhumanité transcrite en processus d'extermination**, et dénoncé par le Livre d'Esther.

Ici, deux mots sur le concept d'humanité au 21^e siècle.

**Aussi, entre réparer pour faire le deuil
Et apprendre pour ne plus connaître ces crimes,**

Naît une recentralisation d'Esther : en tant que, en son essence, le livre d'Esther porte déjà tous les concepts inhérents à cette problématique : et surtout, l'ANTICIPATION par l'EDUCATION opposé à la martyrologie chrétienne idolâtre.

Ce livre porte de surcroît les :

-savoirs historiques : nœud gordien de toutes les civilisations actuelles : -V^e siècle

-savoirs ésotériques : repenser le concept de ____ dans son absence et ou son éclipse : individuation humaine

-savoirs juridiques : dans l'histoire des Pourim et l'avènement des droits nationaux et inter-nationaux.

Explication de six points de définition du Livre d' Esther

1 Le livre d'Esther et la fête de Pourim constituent le moment du paradigme de l' éradication du processus d'extermination : nous pensons l' avoir démontré tout au long de cet essai.

Maintenant, au regard du concept de transgénéralité, ce moment est encore celui d' inscription d' une définition tacite de l' éthique appliquée en tant que les concepts que nous avons adoptés pour cette définition sont applicables au regard du moment du Livre d' Esther, à part celui d' islamo-nazisme qui reste spécifique au moment de la Shoah et au 21^e siècle.

2 Ils instaurent la création d' une modalité édifiante et éducationnelle

au sein de :
-communautés
-cités
-pays
-groupes
-gouvernements

en tant que groupes acceptant pour eux-mêmes cette nouvelle praxis refusant le principe d' extermination par la présentation et la narration de l' individuation d' une jeune fille: Esther : Ici, l' essai démontre ces points et le projet de Tikkun for Meguillat Hashoah réinstaure comme il l' énonce lui-même un nouveau livre tel que fut instauré le Livre d' Esther. Ici, par contre, la fête de Pourim ne connaît pas exactement de référent contemporain. C' est ce que le chapitre 14 se propose d' étudier.

3 Le Livre d'Esther représente une élévation du rôle de la femme à travers une individuation précisant la spécificité sexuelle et symbolique, réelle et imaginaire , de la féminité. Cette élévation constitue encore un passage symbolique et dynamique de la masculinité à la féminité, initiant un nouveau rapport au monde et une nouvelle modalité interprétative : ici, si le portrait libre que nous avons produit d' Esther s' évertue à préciser ce point, le projet Hadassa 21 le développe dans toute sa spécificité comme nous allons le voir au chapitre 14.

4 Le livre d' Esther produit l' épistémè de fermeture dynamique du Tanak dans la mise en perspective historique et symbolique des livres premiers du Judaïsme, en propulsant ce corps livresque hébraïque vers une école d' interprétation ouvrant un nouveau rapport à l' étude : ici, le mouvement que nous reconnaissons comme prenant en compte la Shoah dans des recherches et études depuis 1943 (avec le Centre d' information juif de la culture – ancêtre du Mémorial de la Shoah) semble où, à tout le moins pourrait s' apparenter au mouvement de démocratisation des savoirs à la suite du Livre d' Esther qui accompagna le retour en Eretz Israël avec Néhémie et Esdras. Tout en gardant la spécificité et l' unicité de la Shoah dans le crime contre l' Humanité et contre le peuple juif, ce moment vient, avec le projet « Tikkun for meguillat Hashoah » provoquer un mouvement d' une ampleur sans précédent, où à tout le moins comparable à ce que furent les lectures publiques d' Esdras à Jérusalem dans la réformulation de la Loi au regard d' un événement incomparable à l' époque.

5 Le Livre d' Esther et la fête de Pourim forment un modèle conceptuel et symbolique ouvrant trois principales modalités d'interprétation :

-philosophique et théologique : dans la tradition initiale de l'exégèse du livre

-historique et juridique : à travers la création d'une nouvelle praxis et l'histoire de la fête de Pourim

mais encore

-scientifique et éducationnel : en tant que phénomène inscrit dans une situation théologique et politique qui vient ouvrir un nouveau rapport QUALITATIF en tant qu'outil d'éthique appliqué

. au rapport historique : paradigme de l'éradication du processus d'extermination

. dans sa dramaturgie unique : création d'un rapport original entre écriture et action

. en tant que conte édificateur et initiateur : nouvelle modalité éducationnelle

. posant les bases d'un modèle juridique, pénologique et législatif

. déterminant pour tout socle politique un outil de référence comprenant l'instauration d'un contre pouvoir dans le cas de dérives criminelles de l'exécutif

. par un processus d'individuation conscientisant le bien collectif et l'éthique appliquée

Ici, notre essai s'évertue à démontrer que ce modèle a été opérant dans le moment suivant le Livre d' Esther, avec le Pourim d' Alexandrie, puis, après l'expulsion des Juifs d' Europe au début du XVI^e siècle, avec Luria et Spinoza, et qu'il l'est encore aujourd'hui, après la Shoah, du mouvement d' études sur la Shoah à l' inscription dans la liturgie du Judaïsme contemporain, comme avec le droit international et la Cour pénale internationale. Ce n'est cependant qu'aujourd'hui, à travers la proposition de cet essai, que peut se formuler ainsi la nature conceptuel et symbolique du binôme Livre d' Esther- Fête de Pourim, au regard des 2500 ans d'histoire, au regard de la Shoah, et au regard des 70 années écoulées qui nous font entrer aujourd'hui dans le 21^e siècle.

6 Ainsi le livre d' Esther et Pourim sont devenus une source historique de connaissance primordiale

- a. de par sa situation initiale privilégié au sein de l' histoire du Judaïsme comme de l' Humanité
- b. dans sa valeur ésotérique, juridique et éthique tout au long de ce devenir historique
- c. dans le rapport à la Shoah, aux génocides, et au droit international
- d. pour l' éthique appliquée du 21^{ème} siècle : éducation de la Shoah et Objectifs du Millénaire

C'est ce que ces 13 chapitres ont essayé de démontrer. En espérant qu'ils y soient en partie parvenus sans commettre de lourdes et graves erreurs, le chapitre 14 se propose de présenter encore, une expérience récente, qui, par une génération qui n' a pas connu la Shoah, a produit un projet qui prenait en compte la valeur du Livre d' Esther et de la fête de Pourim après la Shoah, pour créer un objet « éthique et artistique » susceptible de s'apparenter à ce qui pourrait être nommé, la proposition d'une nouvelle fête de Pourim, en tant que celle-ci profite des actualisations propres au 20^e siècle, de ses savoirs à sa connaissance.

C'est ainsi que nous allons maintenant présenter succinctement le projet Hadassa 21.

CH 14 : création artistique et expériences contemporaines : HADASSA 21

Langages artistiques et questionnement de ces langages en une forme.

Le 20^e siècle a été, depuis Chagall, Picasso et tant d'autres, le siècle de la modernité des langages artistiques. Si, après les mouvements nombreux émanés au début du siècle, l'explosion dans les années 1980 avec le post-modernisme, des formes, des conceptualisations des formes, et le traitement de celles-ci par les nouveaux médias a bouleversé le visage de l' Art traditionnel, il n'est donc pas faux de parler d'une forme d' Art contemporain ultra-interdisciplinaire : c'est ainsi que des formes mi-artistiques, mi-commerciales comme les films publicitaires, où la création d'objets usuels sans utilité mais dans leurs « designs » a élargi les frontières de ce que l' Art « traditionnel » accordait aux principales formes établies depuis des siècles : peinture, sculpture, musique, théâtre, danse, chant.

Si nous avons vu , combien la fête de Pourim a été porteuse de nombreux mouvements qui ont surgit au 20^e siècle, sa propre inscription n'a pourtant pas vraiment changée : bien que des modalités contemporaines, surtout techniques, soient venues modifier certains de ces aspects (sonorisations, maquillages, costumes, danses, lieux, etc ...) , la structure « culturelle » comme « dramaturgique » n'a pas été bouleversée.

Entre ce trop rapide survol de l' évolution des Arts au 20^e siècle, et ce trop rapide survol de l'inscription de la fête de Pourim au 20^e siècle, un livre entier serait à écrire pour chacun.

Nous nous proposons cependant, par cette inscription , de relever, après ce que cet essai vient de présenter, le défi de présenter le projet Hadassa 21 tel qu'il fut formulé dès 2005 par deux jeunes artistes.

Nous souhaitons en fait simplement indiquer ici que, une somme d'apprentissages relatifs aux savoirs artistiques, et à leurs pratiques effectives, vient ici nourrir un projet, sans que nous puissions dans le cadre de cet essai , rendre l'entière des filiations où résonnances qui pourraient en éclaircir la fondation.

Nous nous attacherons simplement à écrire que de nombreux projets artistiques ont pris en compte la Shoah et, que, de l' écriture à la peinture, de la sculpture au cinéma, du théâtre à la musique, c'est tout un monde, celui de l' Art , qui s'est interrogé sur la Shoah, son histoire, son impact, sa représentation, et son inscription dans le monde de l'Art.

La Shoah a en elle-même produit de nombreuses œuvres d' Art, des peintures à des écrits, poèmes, et mêmes une opérette écrite par des femmes dans un camp de femmes.

Le camp de Tieresenstadt fut encore le lieu d'une production particulière puisque de nombreux artistes y furent emprisonnés et , durent quelquefois produire sous la menace des nazis, des œuvres, faisant ainsi de ce camp, la facade faussement représentative des camps, néanmoins présentée par les nazis aux diverses autorités telle la Croix-Rouge, venue enquêter sur l' extermination des Juifs, comme un « camp modèle ».

Ainsi, l' Art de la Shoah, où après la Shoah, est maintenant une part très importante de l' Art contemporain. Chagall, bien qu'il puisse s'exiler aux Etats-Unis pendant la guerre, ne cessa de produire encore pour les institutions internationales telle l'ONU créée après la Shoah.

Aussi , la présentation ici du projet Hadassa 21, ne relève que de sa spécificité relative au Livre d' Esther, en tant qu'il en porte une réécriture directe, dans une actualisation en 2005, et qu'encore, à travers cette spécificité, ce projet s'est directement intéressé à la place que pouvait aujourd'hui porter la fête de Pourim en 2008.

Après cette introduction , nous pouvons passer au développement de la présentation du projet Hadassa 21.

Présentation du projet Hadassa 21 :

Le projet émane de la rencontre de deux jeunes artistes à la cinémathèque Royale.

Un peintre et une écrivain.

A la suite de la vision de « Shoah » de Claude Lanzmann, en juillet 2005 , ils décident l'un comme l'autre de produire une toile et une écriture, relatives au livre d' Esther, intitulées communément Esther 21, pour spécifier l'inscription de l'actualisation du livre d' Esther après la Shoah au 21^e siècle.

Ce projet prendra par la suite , après deux premières années de recherche, le nom de **Hadassa 21**, et viendra se voir compléter par le désir de mettre en « théâtre » cette écriture.

C'est encore à ce moment que le désir de produire dans une journée particulière, développant sur quatre volets, cinéma, peinture, écriture et théâtre , un moment relatif à l'éducation de la Shoah, viendra spécifier la nature profonde du projet : **une forme d'actualisation contemporaine de la fête de Pourim.**

Dans une autre voie que celle de l' écriture du *Tikkun for Meguillat Hashoah*, le projet Hadassa 21, libre de toute inscription religieuse ou communautaire, s'est engagé dans une création éthique et artistique, visant à produire dans le champ artistique et éducatif , un objet sans précédent, dont la valeur s'évertue à ancrer les acquis de la fête de Pourim au sein de la création contemporaine du 21^e siècle.

Il s'agit bien d'un rapport entre fête, éducation et art, dans une dynamique particulière, où la fête de Pourim apporte une structure fondatrice en tant qu'elle a été jusqu'à aujourd'hui, représentative d'une forme particulière et jamais reproduite, et dépassée, en tant que telle.

Concrètement, le projet Hadassa 21 propose en une journée, de rassembler un groupe prêt à traverser dans l'expérimentation que ce moment suppose, la vision d'un film, l'exposition d'une toile, la représentation d'une pièce de théâtre, une conférence et un atelier d'écriture.

Le film qui fut choisi, en accord de principe avec le réalisateur fut « **Belzec** » de Guillaume Moscovitz.

La toile , est une toile, « **Esther 21** », de 7m sur 3m , peinte par Seyam, qui interroge la représentation de la Shoah dans l'histoire de la Peinture.

L'écriture , « **Esther 21 : une histoire d' amour** » est la réécriture contemporaine du Livre d' Esther par Julie Colaiacovo, jeune fille de 20 ans, interrogeant le parcours d' Esther en tant que femme au 21^e siècle, après la Shoah et les génocides des arméniens par les turcs, du cambodge, des tutsis au Rwanda, de Yougoslavie et du Darfour. Cette écriture est encore une interrogation profonde sur le rapport des adolescents à l' Amour, à la sexualité en ce début de 21^e siècle, en toute connaissance de la Shoah et des génocides, comme du droit international.

La représentation théâtrale, est la mise en scène de ce texte et est elle-même reprise dans la « mise en Work-in – progress » de la présentation de ces trois œuvres au sein de la journée entière, nommée Hadassa 21, où une conférence sur le Livre d' Esther et la fête de Pourim est encore donnée.

Cette journée se clôt sur un atelier d' écriture où les participants sont invités à participer à un atelier d'écriture où ils sont libres de produire, en référence à la journée, une réflexion ou un témoignage, ou encore un poème ou toutes sortes d'écritures qu'ils désirent produire.

Nous n'entrerons pas davantage dans la description de la journée pour pouvoir par contre, préciser ici la valeur même de ce projet au regard du Livre d' Esther et de la fête de Pourim au 21^e siècle.

C'est ainsi que la valeur éducationnelle et artistique de la fête de Pourim est reprise ici, déployée en puissance par les acquis du 20^e siècle.

Fondée sur une réécriture du livre d' Esther, qui , comme nous l' avons vu, avec Cresas ou Racine, n'est pas en soi une chose nouvelle, mais justement référente à la fête de Pourim et à ses enseignements, la journée Hadassa 21 propose ainsi un moment particulier, hors définition , dans le rapport à l' enseignement de la Shoah.

Le film « Belzec » constituant le référent historique direct à l' histoire de la Shoah, est encore l'œuvre qui vient ancrer cette journée dans l'histoire du 20^e siècle.

La toile « Esther 21 » constituant le lien entre l' écriture et sa mise en scène, le film, la conférence et les rapports qui s'instituent entre les différents langages artistiques au regard de la journée. Point fixe, elle est encore directement référente aux multiples représentations des camps apparus dans le champ de la peinture depuis la Shoah.

La journée Hadassa 21 est ainsi apparentée à la fête de Pourim, réactualisée après la Shoah, tant par les faits historiques, que par l' émanation des nouveaux langages artistiques issus du 20° siècle.

La mise en scène de la réécriture du Livre d' Esther, « *Esther 21 : une histoire d' amour* » propose encore comme personnage guide, la figure de *rabbi Pourim*, telle qu' elle fut instituée dans le théâtre Yiddish où lors des fêtes de Pourim du Moyen-Age.

Ce projet s' inscrit donc de manière intime avec la Tradition de la fête de Pourim pour en offrir une nouvelle modalité à même de rendre compte de la problématique inhérente au 21° siècle.

Basée sur le rapport encore nouveau de l' éducation au droit international, l' écriture prend en compte les génocides du 20 siècle et le droit des enfants depuis la convention des droits de 1989, pour universaliser cette fête de Pourim et la rendre corrélative de ce que pourrait être la fête de cette convention pour les enfants du 21° siècle.

Unissant une recherche sur l' histoire du Judaïsme, l' histoire de la Shoah et l' histoire du 21° siècle, la journée Hadassa 21 s' ancre, avant tout, sur le binôme Livre d' Esther-Fête de Pourim pour proposer un « objet éthique et artistique » inter-actif, incluant des espaces temporels et réflexifs différents, concentrés en une seule journée, à même de produire par conséquent, un événement festif et éducatif, dense et ouvert à la fois, où l' expression de chacun est encore à même de pouvoir être prolongée par l' atelier d' écriture.

Ce projet , unique, n' a pas encore été expérimenté publiquement dans sa pleine puissance mais a fait l' objet d' un Work-in-Progress performatif qui a démontré sa faisabilité.

Soutenu éthiquement par l' Institut du Judaïsme et la Fondation Auschwitz, artistiquement par deux théâtres et par un centre de recherche en culture active, le Groupov, ce projet est toujours à la recherche de financements pour sa production.

Présenté ici, juste dans une approche succincte, il nous a semblé inévitable de le citer au regard de notre essai, affirmant ainsi la pleine recherche qu' occasionne de nos jours, et le Livre d' Esther et la fête de Pourim.

* * * * *

Si au regard du concept d' Ethique appliquée , tel que nous l' avons défini au chapitre 12, le projet de Tikkun for Megillat Hashoah s' apparente à une écriture nouvelle après la Shoah, inspirée directement par l' écriture du Livre d' Esther au – V° siècle, et en constituant une forme de réactualisation, le projet Hadassa 21 s' apparente à une production nouvelle de la Fête de Pourim après la Shoah, en en constituant également une forme d' actualisation au 21° siècle.

Ces deux projets rencontrent ainsi ce que nous nommons les expérimentations relatives à l' Ethique appliquée , telle qu' elle est définie dans cet essai, pour en produire librement par l' émanation de leurs actes respectifs, des productions, sans forcément en revendiquer l' appellation.

Aussi, ce concept d' Ethique appliquée n' est pas à entendre comme une forme de « labellisation » mais plutôt comme un concept permettant de reconnaître des actes ou des productions qui, au-delà de leurs reconnaissances, fondent néanmoins l' inscription de cette éthique appliquée.

En ceci , la reconnaissance des Justes après la Shoah, qui vient aujourd' hui nous offrir une liste importante de noms de personnes ayant , par leurs actes , sauvé ou contribué à sauver bien des Juifs ou des personnes persécutées pendant la Shoah, est encore à poursuivre de tous ceux qui n' auront jamais fait part de leurs actions, en ce qu' elles leurs sont apparues toujours « normales ».

Et celles-ci entreraient facilement sous le concept des actions d' éthiques appliquées qui, en soi, n' apporte pas grand chose d' autre de nouveau, que l' essai de nommer ce qui existe quelquefois, sans mots.

Mais, si cet essai s' est évertué à mettre des mots là où quelquefois il n' en est pas besoin, c' est peut-être parce que certains de nos jours sont par trop galvaudés, et que la force d' autres pourra peut-être influencer de nouvelles dynamiques.

De surcroît, il nous a semblé important de néanmoins nommer des faits qui, dans les langages actuels, sous couvert d' appellations incorrectes et fausses, tendent à être sous-estimés.

La langue ici, nous a semblée primordiale pour faire face aux négations et aux ignorances qui sont parfois aussi dommageables que les actes criminels, et qui, en soi, en constituent une part trop importante, si ce n'est principale.

C'est dans cette perspective, qu'après ces 14 chapitres, nous allons proposer en guise de conclusion, un nombre d'interrogations et de questions qui, en laissant ouvert cet essai, se proposent d'en formuler, si ce n'est l'Éthique, une des modalités profonde.

Puisque née d'une interrogation sur la réalité des faits relatés dans le livre d'Esther, toute cette recherche nous a invité à prolonger profondément nos questionnements intimes jusqu'à la valeur contemporaine du Livre d'Esther et de la Fête de Pourim, au regard la Shoah, et de son enseignement au 21^e siècle.

* * * * *